

4.4.1_Descriptif de module_TD-SEAF _____	3
4.4.2_Descriptif de module_TD-IEC _____	7
4.4.3_Descriptif de module_TD-FemS _____	11
4.4.4_Descriptif de module_TD-Devin _____	15
4.4.5_Descriptif de module_TD-SOS _____	19
4.4.6_Descriptif de module_TD-EthiQ _____	22
4.4.7_Descriptif de module_TD-SanS _____	25
4.4.8_Descriptif de module_TO-interpro _____	28
4.4.9_Descriptif de module_TO-INS _____	32
4.4.10_Descriptif de module_TO-PPS _____	35
4.4.11_Descriptif de module_TO-TPS _____	39
4.4.12_Descriptif de module_TO-IIF _____	43
4.4.13_Descriptif de module_TO-GRS1 _____	47
4.4.14_Descriptif de module_TO-GRS2 _____	51
4.4.15_Descriptif de module_TO-NIA _____	55
4.4.16_Descriptif de module_TSM-SiChro _____	58
4.4.17_Descriptif de module_TSM-SOncos _____	62
4.4.18_Descriptif de module_TSM-SitCom _____	66
4.4.19_Descriptif de module_TSM-ECPA _____	70
4.4.20_Descriptif de module_TSM-SPC _____	74
4.4.21_Descriptif de module_TSM-IPAA _____	78
4.4.22_Descriptif de module_TSM-SiCri _____	82
4.4.23_Descriptif de module_TS-VSI _____	85
4.4.24_Descriptif de module_TS-Sage _____	89
4.4.25_Descriptif de module_TS-Durab _____	93
4.4.26_Descriptif de module_TS-Tropic _____	98
4.4.27_Descriptif de module_TS-DOM _____	102
4.4.28_Descriptif de module_TS-SAT _____	105
4.4.29_Descriptif de module_TP-ECO _____	108
4.4.30_Descriptif de module_TP-ARC _____	111

4.4.31_Descriptif de module_TP-ALE _____	114
4.4.32_Descriptif de module_TP-PVP _____	117
4.4.33_Descriptif de module_HOPIM1 _____	120
4.4.34_Descriptif de module_HOPIM2 _____	123
4.4.35_Descriptif de module_LEAD _____	126
4.4.36_Descriptif de module_IREC _____	130
4.4.37_Descriptif de module_BIP _____	133
4.4.38_Descriptif de module_MI _____	137

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Soins à l'enfant, à l'adolescent·e et à la famille (TD-SEAF) 2025-2026

Code : S.SI.364.2/3922.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 8 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Évaluer et analyser des situations de soins en tenant compte des particularités liées à l'enfant, l'adolescent·e et la famille, ainsi qu'au contexte socio-culturel en mobilisant des connaissances scientifiques et des savoirs expérimentiels.
- Concevoir des projets de soins et réaliser des interventions appropriées et individualisées basées sur un jugement clinique et sur un partenariat avec l'enfant, l'adolescent·e et la famille de manière à promouvoir un maintien ou un recouvrement de la santé et/ou une prévention de complications.
- Démontrer une attitude non-jugeante dans la relation avec l'enfant, l'adolescent·e et la famille et tenir compte dans son raisonnement clinique de la diversité de leurs besoins en santé.
- Soutenir et informer l'enfant, l'adolescent·e et la famille, répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement, de la promotion de la santé et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession.
- Assurer, au sein de l'équipe professionnelle et interprofessionnelle, la mise en œuvre du projet de soins, ainsi que la qualité et la sécurité des soins dans l'intérêt de l'enfant, l'adolescent·e et la famille.
- Inclure l'enfant, l'adolescent·e et ses proches comme membres à part entière de l'équipe interprofessionnelle.

5. Contenus

- douleur
- évaluation clinique
- interculturelité
- migration
- pédopsychiatrie
- réseau de soins interprofessionnel
- soins palliatifs
- systémique familiale
- violence
- pathologies du nouveau-né prématuré
- pathologies de la grossesse
- oncologie pédiatrique
- urgences pédiatriques
- divers ateliers de soins techniques et relationnels chez le nouveau-né prématuré, le nourrisson, l'enfant, l'adolescent et leurs familles
- apports issus de la recherche infirmière en pédiatrie

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input checked="" type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Individuel | <input type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
|--|---|

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

11. Bibliographie

Ball, J., Bindler, R., Cohen, K., Shaw, M., & Ostiguy, K. (2019). *Soins infirmiers en pédiatrie* (3ème éd.). ERPI.

Bates, B., Bickley, L. S. & Szilagy, P. G. (2014). *Guide de l'examen clinique* (7ème éd.). Arnette.

Doyon, O., & Longpré, S. (2016). *Evaluation clinique d'une personne symptomatique*. Pearson.

Duderstadt, K. (2018). *Pediatric physical examination* (3ème éd.). Elsevier Inc.

Duhamel, F. (Éd.). (2015). *La santé et la famille, une approche systémique en soins infirmiers* (3ème éd.). Chenelière Éducation.

Fawer Caputo, Ch., & Julier-Costes, M. (Éds). (2015). *La mort à l'école. Annoncer, accueillir, accompagner*. De Boeck Supérieur.

Wieland Ladewig, P.A., London, M.L., Davidson, M.R. (2019). *Soins infirmiers en périnatalité* (5ème éd.). ERPI.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Valentine Roulin et Agnès Maire

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Interventions infirmières, émotions et corps aux âges de la vie (TD-IEC) 2025-2026

Code : S.SI.364.2932.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module optionnel

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre : romanche sous-titré coréen
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Permettre aux personnes et à leurs proches rencontrant des perturbations émotionnelles de pouvoir choisir une intervention de soins répondant à leurs préférences, adaptée à leur âge et à leur contexte de vie.
- Affirmer une posture basée sur les perspectives du concept de santé intégrative.
- Réaliser des interventions permettant aux personnes de différents âges de vie d'éprouver ou de découvrir des émotions et des formes d'ajustement à leur vécu émotionnel.
- Développer et mobiliser pour soi-même des ressources permettant de s'ajuster à des vécus émotionnels.

5. Contenus

• **Notions de réflexion :**

- Moi-peau, enveloppe psychique, holding, handling, object presenting, mirroring, mentalisation, besoin de sécurité, sécurité ontologique.

• **Concepts-clés :**

- Santé intégrative
- Expérience de vivre
- Rapports au monde
- Normal et pathologique
- La question des médicaments et la question de la nutrition

• **Thématiques :**

- Effondrement et perte de sens
- Anxiété et trauma
- Incertitude et douleur

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Ateliers expérientiels |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|-------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |

Individuel

En groupe

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

11. Bibliographie

- Anzieu, D. (1985). *Le moi-Peau*. Dunod
- Rodriguez, M. (2016). *Images du corps, figures psychopathologiques et ouvertures cliniques*. Editions in Press.
- Vonarx, N. & Desgroseilliers, V. (2013). Renouer avec le sujet dans le champ de la santé : proposition théorique pour un soin fondé sur l'expérience vécue. *Recherche en soins infirmiers*, 114, 21-30.
- Winnicott, D. W. (1975). *Jeu et réalité, l'espace potentiel*. Gallimard.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Agnès Maire et Valentine Roulin

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Santé des femmes, des hommes et des personnes LGBTQIA+ (TD-FemS) 2025-2026

Code : S.SI.364.2/3916.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module optionnel

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 8 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Évaluer et analyser des situations de soins en tenant compte des particularités liées à la personne (biologie, parcours de vie, genres...) et au contexte socio-culturel en mobilisant des connaissances scientifiques et des savoirs expérientiels.
- Concevoir des démarches de soins et réaliser des interventions appropriées et individualisées basées sur un jugement clinique et sur un partenariat avec la personne de manière à promouvoir un maintien ou un recouvrement de la santé et/ou une prévention de complications.
- Endosser une attitude non-jugeante dans la relation avec la personne et ses proches envers les choix et préférences personnelles.
- Tenir compte dans son raisonnement clinique de la diversité des besoins en santé des personnes et des communautés.
- Réaliser l'importance d'adapter sa communication et les outils en fonction des interlocuteur·rices et des différentes situations.
- Expliciter un regard critique sur les pratiques de soins.

5. Contenus

Thématiques travaillées :

- Santé de la femme aux âges de la vie
- Cancers féminins
- Andrologie et oncologie masculine
- Santé des personnes LGBTQIA+
- Santé sexuelle et sexualités
- Exercice du rôle parental
- Egalité et droits
- Cultures et sociétés
- Deuils et pertes
- Violences

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Podcasting audio |
| <input checked="" type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

11. Bibliographie

- Fellmann, I., Tonella, P., Draths, R. (2017). La puberté et ses embûches. *Paediatrica*, 28 (4), 33-35.
- Kradolfer, S., Roca i Escoda, M. (Éds.). (2021). *Femmes et politique en Suisse : luttes passées, défis actuels, 1971-2021*. Editions Alphil, Egalité.ch, La Conférence romande des bureaux de l'égalité Delémont : Pessor SA.
- PEC22. (2022). *Plan d'études cadre 2022. Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers*. HES-SO. <https://www.hes-so.ch/bachelor/soins-infirmiers>
- Santé sexuelle suisse (n.d.). *Ensemble pour faire progresser la santé sexuelle et le respect des droits sexuels*. <https://www.sante-sexuelle.ch/>

- Smetzler, S.C., & Bare, B.G. (2011). *Soins infirmiers en médecine et en chirurgie, vol.4. Fonctions rénale et reproductrice* (5e éd.). Brunner et Suddarth. De Boeck Supérieur.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Valentine Roulin et Agnès Maire

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Diversité des développements et inclusion (TD-DevIn) 2025-2026

Code : S.SI.364.2927.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module optionnel

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Permettre à des personnes de différents âges de vie de recevoir des soins adaptés et de vivre des expériences positives dans leurs relations avec les infirmiers·ères dans des contextes de diversité de développements physiques, mentaux et identitaires.
- Communiquer avec des personnes de différents âges de la vie dans des contextes de diversités de développements physiques, mentaux et identitaires pour les accueillir, créer une relation, un partenariat et concevoir / réaliser des soins appropriés.
- Pouvoir envisager les professionnel·les nécessaires pour répondre aux besoins ciblés dans la situation et coconstruire le projet thérapeutique.

5. Contenus

- Contenus transverses : comportements défis, situations complexes, surmédication et contrainte, douleur, évaluation des besoins en santé, comorbidités, interactions et relations, accès aux soins
- Cadres légaux et théoriques
- 4 thématiques déclinées aux différents âges de la vie :
 - Diversités cognitives
 - Diversités sensorielles
 - Diversités des apprentissages
 - Diversités identitaires

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|---|--------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible	<input type="checkbox"/> Pas de remédiation
Conditions de la remédiation	Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.	
Modalités d'évaluation de la remédiation	Selon consignes définies dans le syllabus.	
Répétition		
Conditions de la répétition :	La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.	
Modalités d'évaluation de la répétition :	Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module	
Délai pour l'évaluation de la répétition :	Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)	
Validation de la répétition :	La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.	

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

11. Bibliographie

- Clobert, N., & Gauvrit, N. (2021). Psychologie du haut potentiel. Comprendre, identifier, accompagner. De Boeck.
- Chamak, C. (2015). Le concept de neurodiversité ou l'éloge de la différence. In C. Déchamp-Le Roux & F. Rafael (Dir.). Santé mentale : guérison et rétablissement. Regards croisés. JLE Editions.
- Chastonay, O., Blanchard, J., Cantero, O., Carmes, M., Michel, P., Singy, P., Bodenmann, P., & Mongourdin, B. (2018). Les Sourds : une population vulnérable méconnue des professionnels de la santé. Forum médical suisse, 18(38), 769-774
- Convention relative aux droits des personnes handicapées, 13 décembre 2006, <https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/bfeh/droit/international0/uebereinkommen-der-uno-ueber-die-rechte-von-menschen-mit-behinde.html>
- Emerson, E., & Einfeld, S.L. (2016). Les comportements-défis. Analyser, comprendre et traiter. De Boeck Supérieur.
- Haute Autorité de Santé. (2020). L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité - Les transitions et la fin de vie. https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-11/polyhandicap_5_transitions.pdf
- Jardinier ; L., Klimczak, F., & Eigenheer-Meroni, S. (27 mai 2024). Soins et handicap : anticiper les besoins des enfants. <https://www.reiso.org/document/12543>
- Lalive d'Epinay Raemy, S. (2021). Quelques ajustements raisonnables suffisent : les soins à une personne polyhandicapée. Soins infirmiers, 2, 68-69. <https://arodes.hes-so.ch/record/7196>

- Laxer, G. (2021). Au-delà des cinq sens, la sensorialité. In G. Laxer (Dir.) Handicaps, les chemins de l'autonomie (pp. 37–49). Érès. <https://www.cairn.info/handicaps-les-chemins-de-l-autonomie--9782749267906-p-37.htm>

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Agnès Maire et Valentine Roulin

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Soins infirmiers et souffrance sociale (TD-SOS) 2025-2026

Code : S.SI.364.3942.F.24 Type de formation : Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option Organisation temporelle : Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Co-construire des projets de soins et des offres en soins avec les usagers·ères, leurs proches et les personnes concernées en intégrant les savoirs et compétences issus de l'expérience, des perspectives conceptuelles/scientifiques sur la souffrance sociale, et les particularités de la situation et du contexte.
- Incarner une posture de partenariat avec les usagers·ères, leurs proches et les personnes concernées.
- Adopter une posture infirmière au service de la citoyenneté et de l'inclusion sociale pour chacun·e.
- Analyser rigoureusement les pratiques de soins et les structures sociales, administratives et de santé afin de plaider en faveur de changements pour régler des questions de justice sociale et d'équité touchant la santé des bénéficiaires de soins.
- Détecter les situations à risque de souffrance sociale, identifier les impacts de cette souffrance sur la vie des personnes et de leurs proches, et participer activement à les diminuer.

5. Contenus

Thématiques majeures :

- Itinérance
- Solitude
- Isolement social
- Exclusion sociale
- Violences sociales

Concepts clés :

- Inégalités structurelles
- Justice sociale
- Citoyenneté
- Inclusion sociale
- Autogouvernance
- Accès aux soins

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Activités sur le terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

11. Bibliographie

Cette bibliographie sera complétée par l'équipe experte.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Valentine Roulin et Agnès Maire

Descriptif validé le 18.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Enjeux éthiques autour du début et de la fin de la vie (TD-EthiQ) 2025-2026

Code : S.SI.364.3938.F.24 **Type de formation :** Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option **Organisation temporelle :** Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
- Avoir validé le module : ...
- Avoir suivi le module : ...
- Pas de prérequis
- Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Analyser à l'aide d'une méthode rigoureuse les enjeux éthiques dans une situation clinique lors de la prise en charge d'un patient.
- Délibérer en équipe interprofessionnelle autour d'une situation clinique aux différents âges de la vie.
- Animer une réunion interprofessionnelle permettant à chacun d'exprimer ses valeurs professionnelles et personnelles.
- Être capable de se positionner en tant qu'infirmier·ère dans des situations particulières en faisant preuve de pensée critique.
- Développer une réflexion philosophique autour du mourir et du mythe de l'immortalité.

5. Contenus

Enjeux de la construction de la définition de la mort : vision historique, sociale et médicale.

Définition mort cérébrale selon les époques et implications sur les décisions de fin de vie

Modalités du mourir aujourd'hui (suicide assistée, sédation palliative, âgisme)

Début de la vie : enjeux éthiques autour de situations en néonatalogie

Fin de vie personne âgée, domicile

Méthodologie de prise de décision éthique

Modes de délibération en néonatalogie

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :
Délai pour l'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

...

11. Bibliographie

A compléter par l'équipe experte

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Valentine Roulin et Agnès Maire

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Santé et sociétés (TD-SanS) 2025-2026

Code : S.SI.364.3947.F.24 Type de formation : Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option Organisation temporelle : Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Défendre l'importance de son propre rôle dans le devenir de la profession, des politiques socio-sanitaires et environnementales.
- Se positionner en acteur·trice de changements dans le champ professionnel.
- Intégrer une posture professionnelle en constante évolution.
- Incarner une posture de partage des savoirs.

5. Contenus

Connaissances spécifiques, scientifiques, et actualisées, issues de la discipline infirmière, des sciences de la santé et des sciences humaines, concernant les thématiques et sous-thématiques suivantes :

- Santé mentale & corps :
 - Troubles du comportement alimentaire
 - Troubles des comportements
- Santé mentale & migration
 - Etat de stress post-traumatique
 - Mineurs non accompagnés
- Santé mentale & consommations
 - Addictions comportementales
 - Addictions à des substances et diversité des utilisations

Initiation aux méthodologies de recherches qualitatives et à la diffusion des savoirs.

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input checked="" type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : activités sur le terrain clinique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Contrôle continu en groupe |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Modalités d'évaluation de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

Modalités d'évaluation de la répétition :

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Validation de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante. Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

11. Bibliographie

- Fortin, M.-F. (2006). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Les Editions de la Chenelière.
- Métraux, J.-C. (2011). *Migration comme métaphore*. La Dispute.
- Nevid, J., Spencer, R., Greene, B. (2009). *Psychopathologie*. Pearson Education.
- Reynaud, M. (sous la direction de). (2005). *Addictions et psychiatrie*. Congrès de psychiatrie et neurologie de la langue française. Masson.
- Venisse, J.-L. & Grall-Bronnec, M. (coordonné par). (2012). *Les addictions sans drogue : prévenir et traiter : un défi sociétal*. Elsevier Masson.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur-es de l'école, intervenant-es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Valentine Roulin et Agnès Maire

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Interprofessionnalité dans les soins (TO-interpro) 2025-2026

Code : S.SI.364.2325.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 3 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Élaborer en équipes interprofessionnelles des interventions adaptées dans les domaines préventif, thérapeutique, palliatif, de réadaptation et/ou de promotion de la santé.
- S'approprier et utiliser un vocabulaire professionnel approprié permettant de collaborer avec les différent·es professionnel·les.
- S'engager par son attitude et son discours de manière responsable en tant que professionnel·le en soins infirmiers dans une équipe interprofessionnelle tout en respectant les opinions, les valeurs et les expertises de chacun·e, y compris celles des patient·es et de leur entourage.
- Mobiliser les compétences du référentiel de compétences en matière d'interprofessionnalité (clarification des rôles, travail d'équipe, leadership collaboratif, résolution de conflits, etc)

Les Cours à Option Interprofessionnels (COPI) visent l'atteinte de deux catégories d'objectifs :

1. Un/des objectifs transversaux ciblant une ou plusieurs compétences tirées (ou adaptées) du référentiel de compétences interprofessionnelles du CPIS 2010
2. Un/des objectifs disciplinaires spécifiques[SFS1]

5. Contenus

- **Cours à option (cette liste est indicative, seul le catalogue fourni à la rentrée fait foi) :**
- OPT 20 - Effet boomerang des activités humaines sur la Terre : impact des pollutions sur la santé
- OPT 21 - Violence et Agressivité
- OPT 24 - Santé sexuelle et reproductive
- OPT 26 - Médecines complémentaires
- OPT 27 - Ni fille ni garçon : anomalie ou différence
- OPT 28 - Les professionnel·les de la santé face à l'Intelligence Artificielle : extinction ou rébellion ?
- OPT 30 - La douleur conséquence d'une intégration neuronale complexe pour un symptôme clinique à multiples facettes
- OPT 33 - Cause du décès ... le médecin légiste n'est jamais laissé tout seul !
- OPT 36 - La médecine des addictions en immersion
- OPT 37 - Promouvoir la santé et intervenir précocement auprès des jeunes : voyage en adolescence
- OPT 51 - Bonnes pratiques en nutrition clinique
- OPT 52 - Evaluation clinique : détection des signes d'alerte et prise en charge initiale
- OPT 53 - Collaboration interprofessionnelle dans le contexte clinique pédiatrique
- OPT 56 - Contraintes dans les soins et droits humains en psychiatrie
- OPT 58 - Collaboration interprofessionnelle dans le contexte clinique des soins palliatifs
- OPT 59 - L'interprofessionnalité aujourd'hui : des compétences au service de la qualité des soins et de la sécurité des patient·es

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : modalité propre à chacune des options. |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant-es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant-e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant-e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail personnel dirigé (TPD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant-e est exclu-e de l'atelier ou du séminaire.

11. Bibliographie

- Académie suisse des sciences médicales (ASSM). (2020). *La collaboration interprofessionnelle dans le système de santé : Charte 2.0*. Disponible sous www.samw.ch/fr/Publications/Recommandations.html
- Barr, H. (2001). *Interprofessional education: Today, yesterday and tomorrow (a review)*. Commissioned by The Learning and Teaching Support Network for Health Sciences & Practice from The UK Centre for the Advancement of Interprofessional Education (CAIPE). www.caipe.org/resources/publications/caipe-publications/caipe-2002-interprofessional-education-today-yesterday-tomorrow-barr-h
- Careau, E., Houle, N., Dumont, S., Maziade, J., Paré, L., Deslauriers, M., & Museaux, A.-C. (2018). *Continuum des pratiques de collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux : Guide explicatif*. Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux (RCPI), Université Laval. Disponible sous https://www.rcpi.ulaval.ca/fileadmin/media/documents/Outils/Guide_explicatif-Continuum_vFR_18-07-31.pdf
- Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé. (2024). *Référentiel de compétences pour l'avancement de la collaboration en santé et services sociaux*. https://cihc-cpis.com/wp-content/uploads/2024/06/CIHC_FR_053024.pdf
- Gachoud, D., Gallant, S., Lucarelli, L., Oberhauser, N., Allin-Pfister, A.-C., & Groupe interinstitutionnel d'éducation et pratique interprofessionnelles. (2017). *Éducation interprofessionnelle et pratique collaborative : Le modèle de Lausanne*. Médecine & Hygiène.
- Office fédéral de la santé publique (OFSP) (2020). *Promouvoir l'interprofessionnalité dans la formation*. Disponible sous www.bag.admin.ch/fpinterprof

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Hélène Monney & Jean-Sébastien Lamothe

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Innovation dans la santé (TO-INS) 2025-2026

Code : S.SI.364.2929.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Intégrer l'innovation dans le monde des soins en analysant les enjeux sous-jacents et mesurant sa nécessité, ses risques et l'impact qu'elle peut avoir, avec une approche itérative.
- Solliciter des partenaires de manière pertinente et prendre part à l'élaboration de projets innovants par une approche structurée.
- Défendre son propre projet et se positionner professionnellement face à tout projet innovant dans les soins et en santé.

5. Contenus

Le module aborde le processus d'innovation dans un contexte technologique ou non technologique en utilisant les principes du Design Thinking, qui s'articulera selon 3 axes :

- La désirabilité
- La faisabilité
- La viabilité

6. Modalités pédagogiques

Conférence Séminaire Projet
 Laboratoire clinique Simulation Autre :
 Présentiel Distanciel

7. Modalités d'évaluation et de validation

Examen écrit Oral Pratique
 Dépôt de dossier ECOS Autre : ...
 Individuel En groupe

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation	Selon consignes définies dans le syllabus.
Répétition	
Conditions de la répétition :	La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.
Modalités d'évaluation de la répétition :	Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module
Délai pour l'évaluation de la répétition :	Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)
Validation de la répétition :	La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail personnel dirigé (TPD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant-e est exclu-e de l'atelier ou du séminaire.

11. Bibliographie

- Bourgain, C., Marie, G., Lombrail, P., Filliatreau, G., Chneiweiss, H., Dosquet, C., Dreyfuss, D. (2020r). Repenser l'innovation en santé : vers une approche éthique plurielle. Retrieved from <https://tel.archives-ouvertes.fr/ETHIQUE/inserm-02996655v1>
- Bourassa Forcier, M. (2020). Intégration de l'IA en santé au Québec : Enjeux légaux. Ethics, medicine, and public health, 2020-10, Vol.15.
- EHPA - Presse. (2020). Comprendre le modèle Burtzoorg en 3 points. Le Journal du Domicile. Retrieved from <https://www.ehpapresse.fr/actualite/comprendre-le-modele-burtzoorg-en-3-points>

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur-es de l'école, intervenant-es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Jean-Sébastien Lamothe & Hélène Monney

Descriptif validé le 19.08.25

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Positionnement professionnel dans les systèmes (TO-PPS) 2025-2026

Code : S.SI.364.2/3918.F.24 Type de formation : Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option Organisation temporelle : Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 8 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
- Avoir validé le module : ...
- Avoir suivi le module : ...
- Pas de prérequis
- Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- S'inscrire par ses propos et ses actions, au sein d'un groupe de professionnel·les qui tient compte de l'histoire de la profession, de la société telle qu'elle se présente aujourd'hui et telle qu'elle pourrait se présenter à l'avenir.
- Comprendre l'impact des systèmes (économique, politique, sanitaire, etc.) sur sa profession et utiliser adéquatement cette intelligibilité pour se positionner et prendre des décisions.
- Participer à l'évolution de la profession au sein de ces systèmes par des prises de position affirmées
- Envisager un parcours professionnel infirmier et le mettre en lien avec les enjeux des systèmes dans lesquels va s'inscrire cette carrière.

5. Contenus

La profession infirmière évolue avec la société et tous les systèmes qui la composent (économique, politique, sanitaire, etc.). Ce module a pour intention de permettre aux étudiant·es d'analyser la fonction infirmière actuelle dans ces différents systèmes et de réfléchir à son évolution, à la lumière des enjeux de la stratégie Santé 2030 de la confédération helvétique.

Les enseignements, majoritairement dispensés par des experts de terrain, s'intéresseront à l'advocacy de la profession, aux territoires qu'elle occupe et aux enjeux présents dans les différents systèmes évoqués. Grâce à l'approfondissement de thématiques telles que la promotion de la santé à tous les âges, l'utilisation du numérique et de l'IA dans les soins, les attentes des usagers, le fonctionnement politique et l'organisation du système et l'empowerment de la profession, les étudiant·es réfléchiront aux possibilités et aux outils qui leur permettront de piloter leur profession vers l'avenir et de questionner le système.

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail personnel dirigé (TPD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant-e est exclu-e de l'atelier ou du séminaire.

11. Bibliographie

- Monod, S. (s. d.). CRISE DU SYSTEME DE SANTE : CANTONS ET CONFEDERATION, IL EST ENCORE TEMPS. Consulté 19 août 2024, à l'adresse <https://boutique.revmed.ch/crise-du-systeme-de-sante-cantons-et-confederation-ilest-encore-temps>
- OFSP, O. fédéral de la santé publique. (s. d.-a). Mise en œuvre de Santé2030. Consulté 19 août 2024, à l'adresse <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/gesundheit-2030/umsetzung-gesundheit-2030.html>
- OFSP, O. fédéral de la santé publique. (s. d.-b). Santé2030. Consulté 19 août 2024, à l'adresse <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/gesundheit-2030.html>
- Santé, D. (2023, novembre 5). Méthode SWOT : Pourquoi et comment ? Déméter Santé. <https://www.demetersante.fr/2023/11/05/methode-swot-pourquoi-et-comment/>
- Une analyse SWOT pour les organisations de soins de santé que vous devez consulter. (s. d.). Consulté 19 août 2024, à l'adresse <https://www.mindonmap.com/fr/blog/swot-analysis-in-healthcare/>
- Van Wijngaarden, J. D. H., Scholten, G. R. M., & van Wijk, K. P. (2012). Strategic analysis for health care organizations : The suitability of the SWOT-analysis. The International Journal of Health Planning and Management, 27(1), 34-49. <https://doi.org/10.1002/hpm.1032>

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Jean-Sébastien Lamothe & Hélène Monney

Descriptif validé le 19.08.25

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Troubles psychiatriques sévères (TO-TPS) 2025-2026

Code : S.SI.364.3908.F.22

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 8 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Adopter une posture de partage du pouvoir et du savoir dans une relation de partenariat.
- Concevoir des projets de soins et des offres en soins sur la base d'une connaissance de soi et de sa posture, et d'un jugement clinique intégrant des perspectives théoriques sur le rétablissement, des résultats de la recherche et les particularités de la situation et du contexte.
- Intégrer et mobiliser une perspective salutogénique dans la co-construction de la démarche de soins avec l'utilisateur.
- Adapter de manière pertinente sa communication et les outils en fonction des interlocuteur·rices et des différentes situations.
- Analyser rigoureusement les pratiques de soins afin de démontrer une posture réflexive et critique.

5. Contenus

- Diagnostics et traitements
- Perspective critique
- Approche centrée sur le rétablissement
- Interventions infirmières

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible <input type="checkbox"/> Pas de remédiation
Conditions de la remédiation	Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.
Modalités d'évaluation de la remédiation	Selon consignes définies dans le syllabus.
Répétition	
Conditions de la répétition :	La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.
Modalités d'évaluation de la répétition :	Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module
Délai pour l'évaluation de la répétition :	Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)
Validation de la répétition :	La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail personnel dirigé (TPD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant-e est exclu-e de l'atelier ou du séminaire.

11. Bibliographie

- Barker, Ph., & Buchanan-Barker P. (2007). Le Tidal Model. Santé mentale, Réappropriation et Rétablissement. https://www.seretablir.net/wp-content/uploads/2017/08/TidalManual_French_20170823.pdf
- Favrod, J., Maire, A., Rexhaj, S., & Nguyen A. (2015). Introduction. In J., Favrod, A., Maire, A., S., Rexhaj & A. Nguyen. Se rétablir de la schizophrénie, guide pratique pour les professionnels (pp. 3-12). Elsevier Masson
- Favrod, J., Rexhaj, S., & Bonsack, C. (2012). Le processus du rétablissement. Santé mentale, 166, 32-37.
- Ferrari, P. (2012). Transition et rétablissement. Santé mentale, 166, 58-63.
- Ferrari, P., Mebarkia, A., Garcia, C., Valloton, S., & Wrobel, D. (2016). Soins de transition après l'hôpital psychiatrique. Revue de l'information sociale-REISO, mise en ligne le 12 septembre 2016, <http://www.reiso.org/spip.php?article5707>
- Ferrari, P., Milovan, M., Dos Santos, H., Lequin, P. (2022). Rétablissement : obstacles et recommandations. Santé Mentale, 268, 33-7
- Fortinash, K.M., & Holoday-Worret, P. A (2016). Soins infirmiers : santé mentale et psychiatrie (2ème éd.). Laval, Canada : Chenelière Education

- Leclerc, C. & Rexhaj, S. (2016). Etat mental. Dans D. Doyon & S. Longpré (Dir.), Evaluation clinique d'un patient symptomatique (pp.144-175). Montréal, Canada : Pearson
- Provencher, H. L. (2007). Le paradigme du rétablissement : 1. Une expérience globale de santé. Le Partenaire, 15(1), 4-12. Repéré à <http://aqrp-sm.org/wpcontent/uploads/2013/05/partenaire-v15-n1.pdf>

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Jean-Sébastien Lamothe & Hélène Monney

Descriptif validé le 19.08.25

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module. Interventions infirmières familiales (TO-IIF) 2025-2026

Code : S.SI.364.3946.F.24 Type de formation : Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option Organisation temporelle : Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
- Avoir validé le module : ...
- Avoir suivi le module : ...
- Pas de prérequis
- Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Mobiliser adéquatement les connaissances méthodologiques lors de la création d'une intervention infirmière.
- Inclure la personne soignée et la famille comme des membres à part entière de l'équipe interprofessionnelle.
- Concevoir des pistes d'action cohérentes et applicables à partir de résultats de recherche tout en tenant compte des éléments facilitateurs et barrières à l'implantation.
- Grâce à l'analyse de la construction de sa propre identité professionnelle, comprendre le positionnement attendu de la part des soignant.es dans l'utilisation des données probantes dans les milieux cliniques.
- Défendre l'importance de son propre rôle dans le devenir de la profession en proposant des interventions infirmières fondées sur des connaissances méthodologiques et des résultats de recherche probants.

5. Contenus

Le module permet d'acquérir des connaissances quant aux interventions infirmières familiales pour différentes populations d'intérêt.

Il permet également aux étudiant·e-s de mobiliser les connaissances cliniques et les compétences développées et acquises durant la formation, ainsi que dans les modules de sciences infirmières principalement.

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail personnel dirigé (TPD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant-e est exclu-e de l'atelier ou du séminaire.

11. Bibliographie

- Correa, V. C., Lugo-Agudelo, L. H., Aguirre-Acevedo, D. C., Contreras, J. A. P., Borrero, A. M. P., Patiño-Lugo, D. F., & Valencia, D. A. C. (2020). Individual, health system, and contextual barriers and facilitators for the implementation of clinical practice guidelines : A systematic metareview. *Health Research Policy and Systems*, 18(1), 74. <https://doi.org/10.1186/s12961-020-00588-8>
- De Goumoëns, V., Rutz, D., Bruyère, K., Ryvlin, P., & Ramelet, A.-S. (2022). Interventions auprès des familles de personnes atteintes de lésions cérébrales acquises en phase aiguë d'hospitalisation. *Mains Libres*, 222, 95-101. <https://www.mainslibres.ch/mains-libres/2022/mains-libres-2-2>
- Jordan, Z., Lockwood, C., Munn, Z., & Aromataris, E. (2018). Redeveloping the JBI Model of Evidence Based Healthcare. *International Journal of Evidence-Based Healthcare*, 16(4), 227-241. <https://doi.org/10.1097/XEB.0000000000000139>

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur-es de l'école, intervenant-es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Jean-Sébastien Lamothe & Hélène Monney

Descriptif validé le 19.08.25

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module **Gestion des risques et sécurité 1 (TO-GRS1)** **2025-2026**

Code : S.SI.364.2930.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Identifier et argumenter les risques potentiels au sein d'une institution en lien avec une thématique préalablement établie et en prenant appui sur le modèle de Reason et sur la littérature scientifique
- Élaborer des instruments de récolte de données adaptés afin de pouvoir réaliser un audit dans un milieu clinique
- Justifier son positionnement professionnel en intégrant les dimensions collaboratives, légales, déontologiques, éthiques, économiques et environnementales en lien avec la gestion des risques cliniques

5. Contenus

Exemples de contenu et/ou outils :

- Concept et culture de la sécurité
- Risques sanitaires
- Qualité des soins
- Analyse et management des risques
- Développement des systèmes de sécurité et de gestion des risques cliniques

Situations exemplaires possibles :

- Les risques infectieux liés aux soins
- Les erreurs médicamenteuses
- Les erreurs d'identification de patients
- Les moyens de contention
- Le risque suicidaire
- La géolocalisation des personnes souffrant de démence
- Les (risques de) chutes
- Les transmissions

6. Modalités pédagogiques

Conférence Séminaire Projet
 Laboratoire clinique Simulation Autre :
 Présentiel Distanciel

7. Modalités d'évaluation et de validation

Examen écrit Oral Pratique
 Dépôt de dossier ECOS Autre : ...
 Individuel En groupe

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E
Si l'étudiant-e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.
Si l'étudiant-e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail personnel dirigé (TPD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant-e est exclu-e de l'atelier ou du séminaire.

11. Bibliographie

- Direction générale Santé et des Consommateurs. (2010). Sécurité des patients et qualité des soins de santé : Rapport. Eurobarometre spécial. N° 327 / Vague 72.2 – TNS Opinion & social.
- Forsblom-Pärli, U., Aschwanden, S., Burri, R., Escher, L., Hauser, R., & Scheidegger, W. (2008). Connaissez-vous le potentiel des phénomènes dangereux dans votre entreprise ? (3e éd.). SUVA PRO.
- HAS. (2012) La sécurité des patients : Mettre en œuvre la gestion des risques associées aux soins en établissements de santé : des concepts à la pratique. Haute autorité de Santé. 4/4
- OMS. (2010). Patient Safety Curriculum Guide, Multi professionnel. Genève, Suisse : Organisation mondiale de la santé. Matussièrè, F., Sfez, M., & Vidal-Trecan G. (2008). Cartographie des risques : combiner approches à postèriori et à priori. Risques et Qualité. Volume V. N° 4
- Moulaire M. (2007). La cartographie des risques, un outil de management des risques en établissement de santé. In Risques et qualité. Volume IV. N° 4, p. 221-228

- Moussier, C., Creuzon, C., Beutter, P., Gibault, C., Perrotin, F., & Osu, D. (2015). Cartographie des risques avec l'outil MARIE au centre Olympe de Goudes. In Risques et qualité. Volume XII. N° 1. p. 35-44
- Rome, F., Pariès, J., & Nyssen, A.-S. (2010). Analyse bibliographique portant sur les expériences nationales et internationales pour promouvoir ou améliorer la sécurité des patients, Étude réalisée pour le Haut Conseil de la santé publique Commission spécialisée Sécurité des patients. Dédale
- Roussel, P., Moll, M.-C., & Guez, P. (2007). Identifier les risques a priori. In Risques et qualité. Volume IV. N° 4, p. 239- 247 Sécurité du patient aux plans européen et mondial. 10 septembre 2009. <http://www.sante.gouv.fr/securite-du-patientauxplans-europeen-et-mondial.html>.
- Sfez, M. (2012). Cartographie des risques : état des lieux. In Risques et qualité. Volume IX. N° 3. p. 152 - 156

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Jean-Sébastien Lamothe & Hélène Monney

Descriptif validé le 19.08.25

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module **Gestion des risques et sécurité 2 (TO-GRS2)** **2025-2026**

Code : S.SI.364.3937.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : TO-GRS1
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Identifier et évaluer les risques imminents, potentiels au sein d'une institution par le biais d'un audit tout en utilisant les instruments construits durant TO-GRS1
- Construire une cartographie des risques à priori
- Présenter oralement les résultats de l'analyse et la cartographie des risques afin proposer des interventions pour y remédier en utilisant la terminologie professionnelle du domaine
- Justifier son positionnement professionnel en intégrant les dimensions collaboratives, légales, déontologiques, éthiques, économiques et environnementales en lien avec la gestion des risques cliniques

5. Contenus

Exemples de contenu et/ou outils :

- Concept et culture de la sécurité
- Risques sanitaires
- Qualité des soins
- Analyse et management des risques
- Développement des systèmes de sécurité et de gestion des risques cliniques

Situations exemplaires possibles :

- Les risques infectieux liés aux soins
- Les erreurs médicamenteuses
- Les erreurs d'identification de patients
- Les moyens de contention
- Le risque suicidaire
- La géolocalisation des personnes souffrant de démence
- Les (risques de) chutes
- Les transmissions

6. Modalités pédagogiques

Conférence Séminaire Projet
 Laboratoire clinique Simulation Autre :
 Présentiel Distanciel

7. Modalités d'évaluation et de validation

Examen écrit Oral Pratique
 Dépôt de dossier ECOS Autre : ...
 Individuel En groupe

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail personnel dirigé (TPD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant·e est exclu·e de l'atelier ou du séminaire.

11. Bibliographie

- Direction générale Santé et des Consommateurs. (2010). Sécurité des patients et qualité des soins de santé : Rapport. Eurobarometre spécial. N° 327 / Vague 72.2 – TNS Opinion & social.
- Forsblom-Pärli, U., Aschwanden, S., Burri, R., Escher, L., Hauser, R., & Scheidegger, W. (2008). Connaissez-vous le potentiel des phénomènes dangereux dans votre entreprise ? (3e éd.). SUVA PRO.
- HAS. (2012) La sécurité des patients : Mettre en œuvre la gestion des risques associées aux soins en établissements de santé : des concepts à la pratique. Haute autorité de Santé. 4/4
- OMS. (2010). Patient Safety Curriculum Guide, Multi professionnel. Genève, Suisse : Organisation mondiale de la santé. Matussièrè, F., Sfez, M., & Vidal-Trecañ G. (2008). Cartographie des risques : combiner approches à postèriori et à priori. Risques et Qualité. Volume V. N° 4

- Moulair M. (2007). La cartographie des risques, un outil de management des risques en établissement de santé. In Risques et qualité. Volume IV. N° 4, p. 221-228
- Moussier, C., Creuzon, C., Beutter, P., Gibault, C., Perrotin, F., & Osu, D. (2015). Cartographie des risques avec l'outil MARIE au centre Olympe de Goudes. In Risques et qualité. Volume XII. N° 1. p. 35-44
- Rome, F., Pariès, J., & Nyssen, A.-S. (2010). Analyse bibliographique portant sur les expériences nationales et internationales pour promouvoir ou améliorer la sécurité des patients, Étude réalisée pour le Haut Conseil de la santé publique Commission spécialisée Sécurité des patients. Dédale
- Roussel, P., Moll, M.-C., & Guez, P. (2007). Identifier les risques a priori. In Risques et qualité. Volume IV. N° 4, p. 239- 247 Sécurité du patient aux plans européen et mondial. 10 septembre 2009. <http://www.sante.gouv.fr/securite-du-patientauxplans-europeen-et-mondial.html>.
- Sfez, M. (2012). Cartographie des risques : état des lieux. In Risques et qualité. Volume IX. N° 3. p. 152 - 156

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur-es de l'école, intervenant-es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Jean-Sébastien Lamothe & Hélène Monney

Descriptif validé le 19.08.25

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Numérique et Intelligence Artificielle (TO-NIA) 2025-2026

Code : S.SI.364.39.45.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Comprendre l'ambivalence de la présence du numérique dans les soins : confrontation avec l'acteur,
- Définir les valeurs sûres qui permettent de vérifier la solidité des informations
- Situer le rôle infirmier dans l'environnement numérique et avoir une vision claire de ce qui peut être « remplacé » ou non.
Définir la singularité des compétences infirmières vs les tâches « déléguables »

5. Contenus

- Numérique et Intelligence Artificielle (IA) : Travail autour des compétences augmentées des infirmier·es d'aujourd'hui et de demain.
- Outils numériques : Utilisation de dispositifs innovants et implications concrètes pour la pratique clinique.
- Télémédecine : Apport pour la pratique et points d'attention éthiques et déontologiques.
- IA : Utilisation, gestion et points d'attention éthiques et déontologiques des prompts.
- Utilisation de l'outil jumeau numérique.

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation	Selon consignes définies dans le syllabus.
Répétition	
Conditions de la répétition :	La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.
Modalités d'évaluation de la répétition :	Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module
Délai pour l'évaluation de la répétition :	Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)
Validation de la répétition :	La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail personnel dirigé (TPD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant·e est exclu·e de l'atelier ou du séminaire.

11. Bibliographie

- Conseil International des Infirmières (CII). (2023). *Transformation numérique de la santé et pratique infirmière*. Conseil International des Infirmières (CII).
- Organisation Mondiale de la Santé. (2021). *Stratégie mondiale pour la santé numérique 2020-2025*. Organisation Mondiale de la Santé.
- Romero-Torres, A., & Boudreault, L. (2021). *La trajectoire d'appropriation comme levier de l'utilisation des nouvelles technologies dans les organisations de soins et services aux populations*. CIRANO, 2021RP-13.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Jean-Sébastien Lamothe & Hélène Monney

Descriptif validé le 19.08.25

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Situations chroniques (TSM-SiChro) 2025-2026

Code : S.SI.364.2926.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Concevoir et prioriser des interventions infirmières auprès de patients vivant en situation chronique afin d'assurer des soins adaptés. (**Rôle Expert I**)
- Adopter une posture de partage du pouvoir et du savoir dans une situation chronique dans une visée d'amélioration de la qualité de vie du patient.e et des proches. (**Rôle Expert II**)
- Réaliser l'importance d'adapter sa communication et les outils en fonction des interlocuteurs.rices dans une situation de chronicité (interprofessionnelle). (**Rôle Communicateur**)
- Tenir compte dans son raisonnement clinique de la diversité des besoins en santé des personnes et ses proches vivant une situation chronique. (**Rôle Promoteur**)

5. Contenus

Situation d'une personne vivant avec la mucoviscidose

- Dépistage, génétique, physiopathologie et traitements
- Parcours de vie, vécu et soins infirmiers
- Projet de soins

Situation d'une personne vivant avec la maladie de Parkinson

- Physiopathologie et traitements
- Parcours de vie, vécu et soins infirmiers
- Projet de soins

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Tables rondes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :
Délai pour l'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail dirigé (TD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il est exigé pour la préparation aux séminaires, ateliers et aux tables rondes. Il peut être une condition de participation à un atelier, à un séminaire ou à une table ronde. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant·e·x est exclu·e·x de l'atelier, du séminaire ou de la table ronde.

11. Bibliographie

- Marieb, E., N., & Hoehn, K. (2019). Anatomie et physiologie humaines. (11e éd.). ERPI.
- Lewis, S., L., Dirksen, S., R., Heitkemper, M., M., Bucher, L. (2024). Soins infirmiers : médecine- chirurgie. (3e éd.). Chenelière Education (e-book).
- Doyon, O., & Longpré, S. (2022). Évaluation clinique d'une personne symptomatique + version numérique 60 mois : ERPI.
- Jarvis, C., Eckhardt, A. (2020). L'examen clinique et l'évaluation de la santé. Canada : Chenelière éducation.
- Pascal, A., & Frécon Valentin, É. (2022). *Diagnostics infirmiers, interventions et résultats : Classifications infirmières et plans de soins* (7e éd). Elsevier Masson.
- Compendium. (2023, 27 juin). Compendium.ch. <https://compendium.ch/>

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Laetitia Fischer et Shota Dzemaili

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Santé et Oncologie (SONco) 2025-2026

Code : S.SI.364.2933.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Concevoir et prioriser des interventions infirmières dans l'accompagnement d'une patientèle en situations oncologiques (Rôle expert·e).
- Capacité d'acceptation de l'autonomie du patient et de son libre-arbitre, ainsi que l'intégration de son réseau dans une visée d'amélioration de la qualité de vie du patient·e et des proches (Rôle expert·e).
- Prendre en considération la personne soignée et ses proches comme partenaires actifs dans la réflexion du projet de soins et la prise en charge interdisciplinaire (réseau) dans une situation oncologique (Rôle promoteur·trice)
- Intégrer dans sa pratique la mobilisation des forces et des ressources du patient (Rôle de promoteur·trice).

5. Contenus

Parcours du patient

- Du symptôme au traitement

Vécu du patient

- Parcours de vie, proches et soins infirmiers spécifiques

Recherche clinique

- Phases, enjeux

Soins de support

Accompagnement associatif

Projet de soin

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Tables rondes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant-e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant-e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail dirigé (TD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il est exigé pour la préparation aux séminaires, ateliers et tables rondes. Il peut être une condition de participation à un atelier, à un séminaire ou à une table ronde. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant-e-x est exclu-e-x de l'atelier, du séminaire ou de la table ronde.

11. Bibliographie

- Aulagner, G., Cazin, J.-L., Lemare, F., Limat, S. (Éd.). (2020). Pharmacie clinique pratique en oncologie (2^e éd.). Elsevier Masson.
- Marieb, E., N., & Hoehn, K. (2019). Anatomie et physiologie humaines. (11^e éd.). ERPI.
- Doyon, O., & Longpré, S. (2022). Évaluation clinique d'une personne symptomatique + version numérique 60 mois : ERPI.
- Jarvis, C., Eckhardt, A. (2020). L'examen clinique et l'évaluation de la santé. Canada : Chenelière éducation.
- Compendium. (2023, 27 juin). Compendium.ch. <https://compendium.ch/>
- Shaha, M., & Lynn Cox, C. (2003). The omnipresence of cancer. *European Journal of Oncology Nursing*, 7(3), 191-196. [https://doi.org/10.1016/S1462-3889\(03\)00026-7](https://doi.org/10.1016/S1462-3889(03)00026-7).

- St Arnaud, Y. (2010). Des compétences infirmières spécifiques en cancérologie pour une prise en charge individualisée et globale du patient. Masson.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Laetitia Fischer et Shota Dzemaili

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module TSM-Situations complexes (TSM-SitCom) 2025-2026

Code : S.SI.364.2/3915.F.24 Type de formation : Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option Organisation temporelle : Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 8 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
- Avoir validé le module : ...
- Avoir suivi le module : ...
- Pas de prérequis
- Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Concevoir et prioriser des interventions infirmières en fonction des situations complexes et parfois critiques (polymorbidité) selon le problème de santé rencontré. (Rôle expert)
- Adopter une posture de partage du pouvoir et du savoir dans une situation complexe dans une visée d'amélioration de la qualité de vie du patient.e et des proches. (Rôle expert)
- Réaliser l'importance d'adapter sa communication et les outils en fonction des interlocuteurs.rices dans une situation complexe (interprofessionnelle). (Rôle communicateur)
- Prendre en considération la personne soignée et ses proches comme partenaires actifs dans la réflexion du projet de soins pour une situation complexe. (Rôle collaborateur)
- Tenir compte dans son raisonnement clinique de la diversité des besoins en santé des personnes et ses proches dans une situation complexe. (Rôle promoteur)

5. Contenus

Introduction au concept de complexité

Insuffisance cardiaque et Œdème aigu pulmonaire

- Physiopathologie de l'insuffisance cardiaque (IC) et œdème aigu pulmonaire (OAP) et traitements médicamenteux
- Soins et surveillances de l'IC et l'OAP
- Atelier sondage vésical et perfusions complexes
- Projet de soins

Syndrome hépatorénal

- Physiopathologie et traitements médicamenteux du syndrome hépatorénal
- Soins et surveillances du syndrome hépatorénal
- Atelier pose et soins d'une sonde nasogastrique
- Projet de soins

Accident ischémique transitoire

- Physiopathologie de l'accident ischémique transitoire (AIT) et traitements médicamenteux
- Lecture et interprétation d'un ECG
- Évaluation clinique neurologique
- Interventions infirmières et leadership

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |

Individuel

En groupe

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail dirigé (TD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il est exigé pour la préparation aux séminaires, ateliers et simulations. Il peut être une condition de participation à un atelier, à un séminaire ou à une simulation. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant·e·x est exclu·e·x de l'atelier, du séminaire ou de la simulation.

11. Bibliographie

- Marieb, E., N., & Hoehn, K. (2019). Anatomie et physiologie humaines. (11e éd.). ERPI.
- Lewis, S., L., Dirksen, S., R., Heitkemper, M., M., Bucher, L. (2024). Soins infirmiers : médecine- chirurgie. (3e éd.). Chenelière Education (e-book).
- Doyon, O., & Longpré, S. (2022). Évaluation clinique d'une personne symptomatique + version numérique 60 mois : ERPI.

- Jarvis, C., Eckhardt, A. (2020). L'examen clinique et l'évaluation de la santé. Canada : Chenelière éducation.
- Compendium. (2023, 27 juin). Compendium.ch. <https://compendium.ch/>

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Fischer Laetitia et Dzemaili Shota

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Evaluation clinique de la personne âgée (TSM-ECPA) 2025-2026

Code : S.SI.364.2/3921.F.24 Type de formation : Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option Organisation temporelle : Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 8 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
- Avoir validé le module : ...
- Avoir suivi le module : ...
- Pas de prérequis
- Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Concevoir et prioriser des interventions infirmières spécifiques et personnalisées à la personne âgée en fonction de la situation qui se présente (aigüe ou chronique). (Rôle expert)
- Avoir une capacité d'acceptation de l'autonomie de patient et de son entourage, ainsi que de leur libre arbitre à travers une relation professionnelle et de confiance. (Rôle expert)
- Réaliser l'importance d'adapter sa communication et les outils de communication en fonction des interlocuteur·rices qui gravitent autour de la personne âgée et de la personne elle-même. (Rôle communicateur)
- Tenir compte dans son raisonnement clinique de la diversité des besoins en santé des personnes âgées et leurs proches au sein des différentes institutions de vie. (Rôle promoteur)
- Identifier le niveau de ses pairs et contribuer au développement des connaissances théoriques, pratiques et relationnelles dans une situation d'immersion sur le terrain. (Rôle apprenant/formateur)

5. Contenus

- Syndromes comportementaux et psychiatriques de la démence (SCPD)
- Syndromes gériatriques
- Evaluations cliniques gériatrique cardiaque, pulmonaire, abdominale et neurologique
- Evaluation de l'état bucco-dentaire et nutritionnel
- Immersion sur le terrain pour une évaluation clinique complète

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Immersion sur le terrain clinique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail dirigé (TD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il est exigé pour la préparation aux séminaires, ateliers et simulations. Il peut être une condition de participation à un atelier, à un séminaire ou à une simulation. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant·e·x est exclu·e·x de l'atelier, du séminaire ou de la simulation.

La partie pratique de l'évaluation clinique se fera directement auprès de personnes âgées résidant dans des EMS du canton de Vaud avec l'encadrement des enseignants du module ainsi que des cliniciens experts du terrain.

11. Bibliographie

- Documentation Vieillir 2030 | État de Vaud. (s. d.). Consulté 14 août 2024, à l'adresse <https://www.vd.ch/population/seniors/politique-cantonale-de-la-vieillesse/documentation-vieillir-2030>.
- Doyon, O., & Longpré, S. (2022). Évaluation clinique d'une personne symptomatique (2e édition). Pearson ERPI.
- Giannakopoulos, P., & Gaillard, M. (2010). Abrégé de psychiatrie de l'âge avancé. Médecine et hygiène.
- Leuba, G., Büla, C., & Schenk, F. (2013). Du vieillissement cérébral à la maladie d'Alzheimer : Vulnérabilité et plasticité (2e éd). De Boeck.
- Voyer, P. (2020). Soins infirmiers aux aînés en perte d'autonomie (3e édition).

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Fischer Laetitia et Dzemaili Shota

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Soins de plaie et de cicatrisation (TSM-SPC) 2025-2026

Code : S.SI.364.3941.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Évaluer de manière structurée l'étiologie, les caractéristiques de la plaie ainsi que le processus de cicatrisation afin d'adapter les soins et surveillances nécessaires et essentielles. (rôle expert.e)
- Intégrer la personne au centre des activités de soins et comme partenaire de sa santé en renforçant ses auto-soins. (rôle expert.e)
- Proposer des interventions en regard des impacts sur la qualité de vie (évaluation de la douleur, identification des facteurs de risques, comorbidités et facilitant le processus de cicatrisation) . (rôle promoteur.trice)
- Collaborer activement aux transmissions intra et interprofessionnelles en utilisant un vocabulaire professionnel afin d'ajuster la prise en soins thérapeutique pour d'assurer une continuité des soins sécuritaire et de qualité. (rôle collaborateur.trice)

5. Contenus

- Impact des soins de plaies sur la personne et les systèmes de santé
- Évaluation tégumentaire et de suivi
- Risque infectieux et complication de plaies
- Pratiques exemplaires en soins de plaies chroniques et de cicatrisation
- Approche interprofessionnelle partagée

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Individuel | <input type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail dirigé (TD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il est exigé pour la préparation aux séminaires, ateliers et simulations. Il peut être une condition de participation à un atelier, à un séminaire ou à une simulation. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant-e-x est exclu-e-x de l'atelier, du séminaire ou de la simulation.

11. Bibliographie

- Doyon, O., & Longpré, S. (2022). *Évaluation clinique d'une personne symptomatique*. ERPI.
- Reeves, I., Chaplin, V., & Mathieu, L. (2023). *Pratiques exemplaires en soins des plaies : De novice à expert* (Presses de l'Université Laval.).
- International Wound Infection Institute (IWII). (2022). *Infection de plaies dans la pratique clinique*. Wound International. [IWII-CD-2022-fr-web-1.pdf](#)
- Beeckman, D., et al. (2020). *Best Practice recommendations for holistic strategies to promote and maintain skin integrity*. [3030301f766e16fe15684829ac4f20e4.pdf](#)

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur-es de l'école, intervenant-es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Fischer Laetitia et Dzemaili Shota

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Interventions infirmières en psychiatrie de l'âge avancée (IPAA) 2025-2026

Code : S.SI.364.3939.F.24 Type de formation : Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option Organisation temporelle : Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
- Avoir validé le module : ...
- Avoir suivi le module : ...
- Pas de prérequis
- Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Autonomie dans l'évaluation des signes et symptômes des troubles mentaux dans l'âge avancé en procédant à une évaluation clinique systématique et rigoureuse de l'état physique et mental de la personne âgée ayant un trouble psychiatrique. (Rôle expert)
- Adoption d'une pratique fondée sur les recommandations : en questionnant les pratiques, en s'engageant pour la sécurité des patients et la qualité des soins, et en déterminant les surveillances infirmières pertinentes dans chaque situation d'une personne âgée ayant un trouble psychiatrique. (Rôle expert).
- Adopter une posture de collaboration avec d'autres professionnel·les de la santé (les médecins, les psychologues, les travailleur·euses sociaux et les autres thérapeutes), pour fournir des soins holistiques et coordonnés aux patient·es, en incluant ses proches. (Rôle de collaborateur)
- Évaluer régulièrement l'efficacité des interventions mises en oeuvre, à ajuster les plans. (Rôle de promoteur)

5. Contenus

- Le parcours du patient souffrant d'un trouble de psychiatrie de l'âge avancé : au travers de son histoire de vie, dans la communauté à domicile, en stationnaire l'hôpital, en établissement médicosocial (EMS), rôle infirmier.
- Les spécificités de la communication avec des personnes souffrant d'un trouble de psychiatrie de l'âge avancé.
- Le vécu des patients (vidéo Studi)
- La recherche clinique en psychiatrie de l'âge avancé
- Évaluation clinique infirmière spécifique en psychiatrie de l'âge avancé
- Accompagnement des familles en psychiatrie de l'âge avancé

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Tables rondes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail dirigé (TD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il est exigé pour la préparation aux séminaires, ateliers et simulations. Il peut être une condition de participation à un atelier, à un séminaire ou à une simulation. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant·e·x est exclu·e·x de l'atelier, du séminaire ou de la simulation.

11. Bibliographie

- Marieb, E., N., & Hoehn, K. (2019). *Anatomie et physiologie humaines*. (11e éd.). ERPI.
- Lewis, S., L., Dirksen, S., R., Heitkemper, M., M., Bucher, L. (2016). *Soins infirmiers : médecine- chirurgie*. (2e éd.). Chenelière Education.
- Doyon, O., & Longpré, S. (2022). *Évaluation clinique d'une personne symptomatique : version numérique*. (2e éd.). ERPI.
- Jarvis, C., Eckhardt, A. (2020). *L'examen clinique et l'évaluation de la santé*. Canada : Chenelière éducation.
- Merrill, M. D. (2002). "First principles of instruction". *Educational Technology Research and Development*. 50(3): 43-59.
- Bonsack, C., Morandi, S., Favrod, J., Conus, P. (2013), Le stigmatisme de la «folie» : de la fatalité au rétablissement, *Rev Med Suisse*, 9, no. 377, 588–592. <https://doi.org/10.53738/REVMED.2013.9.377.0588>

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Fischer Laetitia et Dzemaili Shota

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Situations crises (TSM-SiCri) 2025-2026

Code : S.SI.364.3943.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Prioriser les interventions infirmières en regard des alertes cliniques de diverses situation de décompensation engageant le pronostic vital afin d'assurer la sécurité du patient·e. (Rôle d'expert)
- Adopter une posture encourageant l'intelligence collective de l'équipe soignante et du patient·e ainsi que ses proches dans une situation de crise. (Rôle de collaborateur)
- Endosser une posture empreinte de responsabilité professionnelle dans la prise de décision face à l'urgence. (Rôle de leader)

5. Contenus

- Situation d'une personne polytraumatisée – alertes cliniques, communication structurée (SBAR)
- Instabilités hémodynamique - Outils ABCDE(F)
- Synthèse et débriefing – Outils PEARLS
- Etat de choc – sepsis sur pneumonie
- Soins, surveillances et interventions sur un état de choc sur sepsis
- Collaboration interprofessionnelle

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input checked="" type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Individuel | <input type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation Remédiation possible Pas de remédiation

Conditions de la remédiation : Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation : Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition : La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition : Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition : Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition : La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail dirigé (TD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il est exigé pour la préparation aux séminaires, ateliers et simulations. Il peut être une condition de participation à un atelier, à un séminaire ou à une simulation. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant·e·x est exclu·e·x de l'atelier, du séminaire ou de la simulation.

11. Bibliographie

- Doyon, O., & Longpré, S. (2022). *Évaluation clinique d'une personne symptomatique*. ERPI.
- Doyon, O., & Spycher, L. (2017). *La surveillance infirmière*. Lamarre.
- Quebre, K (2015) *Processus traumatiques*, Editions DeBoeck-Estem
- Ellrodt, A. (2017) *Urgences Médicales*, Editions Vuibert (6ème ed.) p.1-651
- Lewis, S.L., Dirksen, S.R., Heitkemper, M.M., Bucher, L., & Camera, I.M. (2016). *Soins infirmiers : médecine-chirurgie*, (2^{ème} éd.). Tome 1. Bruxelles, Belgique : De Boeck Université.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Fischer Laetitia et Dzemaili Shota

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module **Vulnérabilités et soins infirmiers (TS-VSI)** **2025-2026**

Code : S.SI.364.2/3919.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module optionnel

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module optionnel dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020

2. Organisation

Crédits ECTS : 8 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Adapter la méthodologie de la pratique infirmière à la première ligne et à un contexte de milieu d'accueil bas seuil
- Identifier des ressources théoriques et empiriques adaptées à la conception d'une démarche de soins infirmiers auprès des populations vulnérables
- Démontrer l'intégration des principes déontologiques infirmiers et l'utilisation du savoir émancipatoire auprès de personnes en situation de grande vulnérabilité.
- Intégrer les stratégies permettant de développer une intervention de prévention/promotion adaptée aux spécificités des bénéficiaires
- Développer un plaidoyer infirmier défendant la santé des personnes en situation de grande vulnérabilité et en maîtriser son exposé.

5. Contenus

- Etendue de pratique infirmière dans des milieux de soins à bas seuil
- Projets spécifiques de Médecin du Monde pour personnes en situation de grande vulnérabilité à Lausanne
- Vulnérabilité, santé et soins infirmiers
- Problématiques psychosociales et en santé mentale
- Réseau de santé et social pour personnes en situation de grande vulnérabilité
- Empowerment, littératie en santé
- Outils et modèles pour interventions en promotion de la santé et prévention
- Développement d'une intervention en promotion de la santé et prévention
- Evaluation clinique auprès de personnes en situation de grande vulnérabilité, lors d'immersions communautaires

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input checked="" type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : immersion communautaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|-------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Écrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Modalités d'évaluation de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

Modalités d'évaluation de la répétition :

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Validation de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

/

11. Bibliographie

- Bayer-Oglesby, L., Bachmann, N., Zumbrunn, A., & Solr, M. (2023). Situation sociale et hospitalisations pour maladies chroniques. Primary and hospital care: médecine interne générale. <https://doi.org/10.4414/phc-f.2023.10493>
- Bodenmann, P., Jackson, Y.-L., Vu, F., & Wolff, H. (2022). Vulnérabilités, diversités et équité en santé (2e édition) (avec. RMS éditions / Médecine et Hygiène.)
- Chinn, P. L., & Kramer, M. K. (2015). Knowledge development in nursing : Theory and process (9. edition). Elsevier Mosby.
- Corbeau, C., Boegner, C., Fassier, M., Parada Bonte, F., & Mohammed, R. (2013). Solidarité diabète : Patients et professionnels, partenaires dans l'éducation thérapeutique de personnes diabétiques en situation de précarité: Santé Publique, S2(HS2), 225-233. <https://doi.org/10.3917/spub.133.0225>
- Doyon, O., & Longpré, S. (2016). Évaluation clinique d'une personne symptomatique. Pearson.
- Dubois, C., Gaigi, H., Perignon, M., Maillot, M., & Darmon, N. (2018). Co-construction et évaluation d'un programme de promotion de la santé pour conjuguer nutrition et budget au quotidien : Les ateliers Opticourses. Cahiers de Nutrition et de Diététique, 53(3), 161-170. <https://doi.org/10.1016/j.cnd.2018.03.006>

- Médecin du monde (2024). Accès aux soins pour les personnes sans-abris. <https://medecinsdumonde.ch/activites/suisse/acces-soins-pour-sans-abri/>
- Promotion santé île de France (2024). Méthodologie de projet en promotion de la santé. <https://www.promotion-sante-idf.fr/sinformer/trouver-ressources/ressources-documentaires/methodologie-projet-promotion-sante>
- Weber, D. (2020). Égalité des chances dans la promotion de la santé et la prévention en Suisse. Définitions, introduction théorique, recommandations pratiques. Rapport de base. Promotion Santé Suisse (PSCH) Office fédéral de la santé publique (OFSP) Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS).

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Myriam Guzman Villegas-Frei, Scherrer Florence

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module **Soutien à l'autogestion (TS-Sage)** **2025-2026**

Code : S.SI.364.2/3920.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module optionnel

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module à option dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020

2. Organisation

Crédits ECTS : 8 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Incarner une posture de partage du pouvoir et du savoir au service de l'éducation du patient
- Favoriser et accepter l'autonomie du patient et son libre arbitre dans la gestion de sa maladie
- Adapter sa communication et les outils en fonction des interlocuteur·rices et des différentes situations
- Être un agent facilitateur dans les relations avec le·la patient·e et sa famille et les autres professionnel·le·s pour favoriser la gestion de la maladie
- Identifier la diversité des besoins en santé, en tenant compte des forces et ressources des personnes pour adapter son intervention éducative
- Intégrer une perspective salutogénique dans sa pratique de l'éducation thérapeutique

5. Contenus

- Autogestion/Education thérapeutique du patient (ETP)
- Physiopathologie de l'infarctus du myocarde
- Méthodologie de l'ETP
- Posture de partenariat et éducative
- Entretien motivationnel
- Favoriser l'apprentissage d'une personne et de ses proches
- Empowerment
- Soins infirmiers fondés sur les forces selon Gottlieb
- Rôle éducatif infirmier dans différents contextes de soins
- Principes, valeurs, dimensions éthiques et déontologiques liés au rôle éducatif

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|-------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | x Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | x En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conditions de la remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

...

11. Bibliographie

- Bulet, B., & Neurès, K. (2011). *Soins éducatifs et préventifs*. Elsevier Masson.
- Chambouleyron, M., Joly, C., Lasserre-Moutet, A., Lataillade, L., Lagger, G., & Golay, A. (2012). Construire un programme d'ETP en lien avec la réalité des patients. Un exemple dans le diabète de type 2. *Diabète & Obésité*, 7(59), 168-173.
- Gottlieb, L. (2014). *Les soins infirmiers fondés sur les forces. La santé et la guérison de la personne et de la famille*. de Boeck.
- Huot, A. (2012). Enseignement. Dans B. Kozier, G. Erb, A. Berman, & S. Snyder. *Soins infirmiers : Théorie et pratique : tome 1* (2^e éd., version française, pp. 489-514). ERPI.
- D'Ivernois, J.-F., & Gagnayre, R. (2011). *Apprendre à éduquer le patient : approche pédagogique* (4^{ème} éd.). Maloine.
- Lacroix, A., & Assal, J.-P. (2011). *L'éducation thérapeutique des patients* (3^{ème} éd.). Maloine.

- Miller, W., & Rollnick, S. (2019). *L'entretien motivationnel : Aider la personne à engager le changement* (3^{ème} éd.). Malakoff: InterEditions.
- Morichaud, A. (2014). *Education thérapeutique du patient. Méthodologie du « diagnostic éducatif » au « projet personnalisé » partagés*. Presses Universitaires de Provence.
- Paquette-Desjardins D., Sauvé J., & Pugnaire Gros, C. (2015). *Modèle McGill une approche collaborative en soins infirmiers*. Chenelière.
- Tourette-Turgis, C. (2015). *L'éducation thérapeutique du patient. La maladie comme occasion d'apprentissage*. de boeck.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur-es de l'école, intervenant-es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Scherrer Florence

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Durabilité (TS-Durab) 2025-2026

Code : S.SI.364.2928.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

Ce module est centré sur l'acquisition de connaissances, le développement de l'esprit critique et de la posture professionnelle,

- Être à même de proposer des interventions infirmières éco-responsables ou diminuant les impacts environnementaux sur la santé de la personne, de communautés, de populations et d'institutions.
- Dans différents contextes de soins, développer une posture professionnelle considérant systématiquement la durabilité, en particulier l'impact potentiel de l'environnement sur la santé de la personne
- S'être approprié les connaissances nécessaires pour développer une posture professionnelle de leader qui intègre les différentes dimensions de la durabilité.
- En intégrant des savoirs théoriques infirmiers et des concepts intégratifs (p.e. : les Objectifs de développement durable), développer une vision holistique de la personne, des communautés et des populations.

5. Contenus

Cours théoriques

- Durabilité et soins infirmiers
- Santé psychique et environnement
- Toxicologie et santé
- Santé et durabilité
- Durabilité et personnes âgées

Séminaires vignettes :

- Vignette personne âgée
- Vignette femme enceinte

Séminaires animés par des expert.es de terrain :

- Durabilité et anesthésie
- Durabilité, communauté de personnes âgées

- Durabilité, communauté d'enfants
- Durabilité et maternité
- Emergence de l'activité éco-infirmière
- Leadership et milieu clinique

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input checked="" type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : immersion communautaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input checked="" type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Écrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant-es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant-e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant-e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Modalités d'évaluation de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

Modalités d'évaluation de la répétition :

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Validation de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante. Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

11. Bibliographie

- ASI. Soins infirmiers 2030. Document de positionnement de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI). Berne: Association suisse des infirmières et infirmiers 2021.
- Bélanger, D., Gosselin, P., Bustinza, R., & Campagna, C. (2019). Changements climatiques et santé : Prévenir, soigner et s'adapter. Les Presses de l'Université de Laval.
- Conseil international des infirmières (2018) Les infirmières, le changement climatique et la santé. Repéré à
- https://www.icn.ch/sites/default/files/inline-files/PS_E_Nurses_climate%20change_health_Fr_0.pdf
- Diallo, T. (2024). Santé et environnement. Une approche globale de gestion de la vulnérabilité à un aléa environnemental. Revue Médicale Suisse, 20(873), 944-945. <https://doi.org/10.53738/REVMED.2024.20.873.944>
- Leffers, J., Smith, C., Huffling, K., McDermott-Levy, R., & Sattler, B. (2016). E-Textbook – Environmental Health in Nursing – ANHE. <https://envirn.org/e-textbook/>
- OFEV/OFSP. Environnement et santé en Suisse. Une relation aux multiples facettes. Berne: Office fédéral de l'environnement et Office fédéral de la santé publique; 2019.
- OIIQ. Prise de position: Les impacts des changements climatiques sur la santé des populations et la pratique infirmière. Canada: Ordre des infirmières et infirmiers du Québec; 2019.
- SIDIEF. Infirmières et infirmiers à l'avant-garde d'une planète en santé. Montréal (Québec); 2019.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école et intervenant·es externes.

Nom des responsables de la transition : Guzman Villegas-Frei Myriam, Scherrer Florence

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Contexte tropical et solidarité (TS-Tropic) 2025-2026

Code : S.SI.364.2931.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Endosser une posture empreinte de responsabilité professionnelle
- Incarner une posture de partenariat avec les usagers et les acteurs de la santé
- Adapter les actions de promotion et de prévention aux besoins des populations et aux contextes socio-sanitaires dans une perspective d'accroissement de leur empowerment et de leur autodétermination.
- Incarner une posture professionnelle adaptative et résiliente permettant de projeter sa pratique infirmière de manière cohérente dans des contextes de travail internationaux.

5. Contenus

- Enjeux politiques, culturels, sociaux et éthiques des soins de santé dans des contextes sanitaires internationaux
- Physiopathologie, clinique et recommandations concernant les maladies tropicales négligées, la malnutrition et la vaccination
- Leadership et management dans la pratique infirmière en ONG
- Gestion de l'eau, assainissement et approche systémique
- Soins aux migrants et actions de solidarité en Suisse
- Projection dans une carrière humanitaire
- Santé Globale
- Compétences transculturelles

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|-------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Écrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible <input type="checkbox"/> Pas de remédiation
Conditions de la remédiation	Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.
Modalités d'évaluation de la remédiation	Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :	La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.
Modalités d'évaluation de la répétition :	Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module
Délai pour l'évaluation de la répétition :	Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)
Validation de la répétition :	La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

...

11. Bibliographie

- Organisation mondiale de la Santé, Organisation de Coopération et de Développement Économiques, & Banque mondiale. (2019). La qualité des services de santé : Un impératif mondial en vue de la couverture santé universelle. Organisation mondiale de la Santé. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/324737>
- Hassani, K., & Moussali, M. N. E. (2020). Les modèles d'évaluation des performances d'un système de santé : Application au cas Marocain. <https://doi.org/10.5281/ZENODO.3632216>
- World health statistics 2023: monitoring health for the SDGs, Sustainable Development Goals. (2023) Geneva: World Health Organization; 2023.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). La nutrition, pour chaque enfant : Stratégie de l'UNICEF pour la nutrition 2020-2030 UNICEF, New York. <https://www.unicef.org/>
- Food Security Information Network (2023). FSIN and Global Network Against Food Crises.2023. GRFC 2023. Rome. Resources | Food Security Information Network (FSIN) (fsinplatform.org)
- World Health Organization. (2015). Lignes directrices : Mises à jour de la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère chez le nourrisson et chez l'enfant. Organisation mondiale de la Santé. <https://iris.who.int/handle/10665/162815>
- World Health Organization. (2020). Programme pour la vaccination à l'horizon 2030. Une stratégie mondiale pour ne laisser personne de côté. World Health Organization. Programme pour la vaccination à l'horizon 2030. Une stratégie mondiale pour ne laisser personne de côté (who.int)
- De Rycker, M., Baragaña, B., Duce, S. L., & Gilbert, I. H. (2018). Challenges and recent progress in drug discovery for tropical diseases. *Nature*, 559(7715), 498-506. <https://doi.org/10.1038/s41586-018-0327-4>
- Ending the neglect to attain the Sustainable Development Goals: a road map for neglected tropical diseases 2021–2030. Geneva: World Health Organization; 2020. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO
- Pilly, E. (2019). Maladies infectieuses et tropicales : Tous les items d'inféctiologie (27e éd). Alinéa plus.

- WHO guidelines for malaria, 16 October 2023. Geneva: World Health Organization; 2023 (WHO/UCN/GMP/ 2023.01 Rev.1). License: CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Scherrer Florence et Guzman Myriam (module porté par Philippe Pythoud)

Descriptif validé le 00.00.0000

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Soins à domicile (TS-DOM) 2025-2026

Code : S.SI.364.3940.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Coordonner le projet de soins avec la personne soignée et ses proches au sein d'un réseau interprofessionnel
- Adopter une posture de leader dans la gestion des situations cliniques rencontrées

5. Contenus

- Enjeux des soins à domicile
- Trajectoires patients
- Collaboration avec les réseaux
- Posture professionnelle
- Infirmière à domicile
- Ethique et soins à domicile
- Défis des soins à domicile

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Immersion |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation	Selon consignes définies dans le syllabus.
Répétition	
Conditions de la répétition :	La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.
Modalités d'évaluation de la répétition :	Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module
Délai pour l'évaluation de la répétition :	Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)
Validation de la répétition :	La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

...

11. Bibliographie

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur-es de l'école, intervenant-es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Myriam Guzman et Florence Scherrer

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Santé au travail (TS-SAT) 2025-2026

Code : S.SI.364.3944.F.24

Type de formation : Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle : Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
- Avoir validé le module : ...
- Avoir suivi le module : ...
- Pas de prérequis
- Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

1. Intégrer dans ses réflexions sur la santé au travail que l'activité, en particulier professionnelle, peut-être une ressource importante de bien-être ou au contraire une nuisance pour la santé.
2. Intégrer de manière systématique dans ses réflexions sur la santé au travail qu'il est nécessaire de prendre en compte les dimensions individuelles, organisationnelles et déontologiques
3. Analyser de manière critique les facteurs de risque et de protection afin de comprendre leur impact sur les individus et communautés.
4. Analyser de manière critique les risques pour la santé au travail du personnel infirmier (tant personnels que ceux de l'équipe) puis identifier des stratégies efficaces pour mobiliser les ressources internes et externes de l'institution, afin de promouvoir un environnement de travail sain et épanouissant.
5. Devenir un élément facilitateur dans le travail en équipe pour prévenir ou gérer les conflits professionnels

5. Contenus

- Sociologie du travail
- Stratégies nationales en santé travail
- Risques psycho-sociaux
- Organisation du travail
- Communication non-violente
- Construction d'un argumentaire
- Assertivité professionnelle
- Ressources en santé travail

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :
Délai pour l'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

...

11. Bibliographie

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur-es de l'école, intervenant-es externes, ...

Nom des responsables de la transition : Myriam Guzman et Florence Scherrer

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module **Équipe, communication et organisation (TP-ECO)** 2025-2026

Code : S.SI.364.2523.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle : Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 2 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Adopter une posture assertive.
- Comprendre qu'on est en possession de savoirs partageables pouvant être mis en discussion.
- Comprendre qu'on peut contribuer au développement professionnel de ses pair·es.
- Questionner et intégrer ses valeurs professionnelles à sa pratique/ses expériences.
- Savoir identifier ses besoins en développement professionnel à travers les outils d'analyse.
- Tenir compte des modalités particulières de collaboration selon les contextes pratiques.

5. Contenus

- Dynamique de groupe
- Fonctionnement d'une équipe
- Gestion de conflit
- Communication

6. Modalités pédagogiques

Conférence Séminaire Projet
 Laboratoire clinique Simulation Autre :
 Présentiel Distanciel

7. Modalités d'évaluation et de validation

Examen écrit Oral Pratique
 Dépôt de dossier ECOS Autre : Contrôle continu
 Individuel En groupe

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.
Selon consignes définies dans le syllabus.

Modalités d'évaluation de la
remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante. Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module.

Modalités d'évaluation de la
répétition :

Délai pour l'évaluation de la
répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail personnel dirigé (Td) fait partie intégrante du parcours de formation. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant·e est exclu·e de l'atelier ou du séminaire

11. Bibliographie

- Mucchielli, R. (2019). Chapitre 1. Du groupe expérimental à l'équipe de travail. Dans R. Mucchielli, Le travail en équipe : Clés pour une meilleure efficacité collective (pp. 11-40). ESF Sciences humaines.
- Phaneuf, M. (2012). Le travail d'équipe auprès des malades : Ressource ou souffrance – Prendre soin. Prendre Soins. <http://www.prendresoins.org/?p=1248>

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école et intervenant·es externes.

Nom des responsables de la transition : Schmittler Mélanie & Monteiro Shadya

Descriptif validé le 18.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Alternance réflexive et critique (TP-ARC) 2025-2026

Code : S.SI.364.2534.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Réfléchir/questionner ses expériences afin d'accorder ses valeurs à sa pratique.
- Comprendre qu'on est en possession de savoirs partageables pouvant être mis en discussion.
- Comprendre qu'on peut contribuer au développement professionnel de ses pair·es.
- Identifier et mobiliser les ressources utiles au développement de ses compétences.
- Savoir identifier ses besoins de développement professionnel à travers les outils d'analyse.
- Tenir compte des modalités particulières de collaboration selon les contextes pratiques.

5. Contenus

- Récit de vie
- Analyse d'expérience
- Analyse de pratique
- Médiation
- Gestion de conflit

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input checked="" type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Contrôle Continu |
| <input checked="" type="checkbox"/> Individuel | <input type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation Remédiation possible Pas de remédiation

Conditions de la remédiation Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition : La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition : Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition : Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Validation de la répétition : La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail personnel dirigé (Td) fait partie intégrante du parcours de formation. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant-e est exclu-e de l'atelier ou du séminaire.

11. Bibliographie

- Delory-Momberger, C. (2004). Le biographique, une catégorie anthropologique. *Pratiques de formation*, 47- 48
- Geay, A. (2018). L'alternance comme processus de professionnalisation : Implications didactiques. In R. Wittorski (Éd.), *La professionnalisation en formation : Textes fondamentaux* (p. 75-87). Presses universitaires de Rouen et du Havre. <https://doi.org/10.4000/books.purh.1516>
- Kolb, D. A. (1984). *Experiential learning: Experience as the source of learning and development*. New Jersey.
- Laieb, N. (2010). Apprendre à « geaser » : Le gease, une méthodologie pour appréhender l'analyse de situations éducatives complexes. *Les Cahiers Dynamiques*, 48,(3), 78-83. doi:10.3917/lcd.048.0078.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur-es de l'école et intervenant-es externes.

Nom des responsables de la transition : Schmittler Mélanie & Monteiro Shadya

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module **Accompagnement, leadership et évaluation (TP-ALE)** **2025-2026**

Code : S.SI.364.3535.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 2 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Adopter une posture assertive.
- Comprendre qu'on est en possession de savoirs partageables pouvant être mis en discussion.
- Comprendre qu'on peut contribuer au développement professionnel de ses pair·es.
- Questionner et intégrer ses valeurs professionnelles à sa pratique/ses expériences.
- Savoir identifier ses besoins en développement professionnel à travers les outils d'analyse.
- Tenir compte des modalités particulières de collaboration selon les contextes pratiques.

5. Contenus

- Accompagnement et posture
- Evaluation
- Travail en équipe
- Dynamique de groupe
- Organisation

6. Modalités pédagogiques

Conférence Séminaire Projet
 Laboratoire clinique Simulation Autre :
 Présentiel Distanciel

7. Modalités d'évaluation et de validation

Examen écrit Oral Pratique
 Dépôt de dossier ECOS Autre : Contrôle continu
 Individuel En groupe

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation : Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition : La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition : Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module.

Délai pour l'évaluation de la répétition : Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition : La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail personnel dirigé (Td) fait partie intégrante du parcours de formation. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant·e est exclu·e de l'atelier ou du séminaire.

11. Bibliographie

- Paul, M. (2004). *L'accompagnement : une posture spécifique*. L'Harmattan.
- Paul, M. (2020). *La démarche d'accompagnement : repères méthodologiques et ressources théoriques*. De Boeck Supérieur
- Buchs, C., Darnon, C., Quiamzade, A., Mugny, G. & Butera, F. (2008). Conflits et apprentissage. Régulation des conflits sociocognitifs et apprentissage. *Revue française de pédagogie*, 163, 105-125. <https://doi.org/10.4000/rfp.1013>

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école et intervenant·es externes.

Nom des responsables de la transition : Schmittler Mélanie & Monteiro Shadya

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module **Projet de vie professionnelle (TP-PVP)** **2025-2026**

Code : S.SI.364.3448.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Intégrer une posture professionnelle en constante évolution.
- Adopter une posture assertive.
- Défendre l'importance de son propre rôle dans le devenir de la profession, des politiques socio-sanitaires et environnementales.

5. Contenus

- Curriculum
- Entretien d'embauche
- Formation continue
- Risques psychosociaux de la profession

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input checked="" type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Contrôle continu... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Individuel | <input type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Modalités d'évaluation de la remédiation

Remédiation possible

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Selon consignes définies dans le syllabus.

Pas de remédiation

Répétition

Conditions de la répétition :	La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.
Modalités d'évaluation de la répétition :	Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module
Délai pour l'évaluation de la répétition :	Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)
Validation de la répétition :	La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail personnel dirigé (Td) fait partie intégrante du parcours de formation. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant·e est exclu·e de l'atelier ou du séminaire.

11. Bibliographie

- Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan—RS 811.21—Etat le 1er janvier 2022). (s. d.). Consulté 2 août 2023, à l'adresse <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2020/16/fr>
- Masdonati, J., & Zittoun, T. (2012). Les transitions professionnelles : processus psychosociaux et implications pour le conseil et l'orientation. *L'orientation Scolaire Et Professionnelle*, 41(2), 229–253.
- Meleis, A. I. (Éd.). (2010). *Transitions theory: Middle-range and situation-specific theories in nursing research and practice*. Springer Pub. Co.
- Perez-Roux, T. (2016). Transitions professionnelles et transactions identitaires : expériences, preuves, ouvertures. *Revue Pensée plurielle*, 41, 81-93.
- Zittoun, T. (2013). Une psychologie des transitions. Des ruptures aux ressources. In P.Curchod, P. A. Doudin, & L. Lafortune (Eds.), *Les transitions à l'école* (pp. 261-279). Québec : Presses de l'Université du Québec.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école et intervenant·es externes.

Nom des responsables de la transition : Schmittler Mélanie & Monteiro Shadya

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Hôpital Immersif I (Hoplm 1) 2025-2026

Code : S.SI.364.2024.F.24

Type de formation :

 Bachelor

 Master

 MAS DAS CAS

 Autre :

Type :

 Module obligatoire

 Module optionnel

Organisation temporelle :

 Module sur un semestre

 Module sur deux semestres

 Semestre d'automne

 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 8 ECTS

Langue principale d'enseignement :

 Français

 Allemand

 Italien

Anglais

 Autre :

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
- Avoir validé le module : ...
- Avoir suivi le module : ...
- Pas de prérequis
- Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Intégrer le raisonnement et le jugement cliniques dans la démarche de soins afin de prendre des décisions cliniques sécuritaires, en fondant ses interventions sur les besoins de la personne soignée et les données probantes.
- Adapter sa communication et les outils utilisés en fonction des interlocuteurs et des situations, en établissant une relation de confiance et en favorisant le partage d'informations claires et pertinentes.
- Intégrer une perspective salutogénique dans sa pratique en mobilisant les ressources des personnes et communautés, et en reconnaissant l'importance de l'autonomie et libre arbitre de la personne soignée.
- Identifier ses besoins d'apprentissage et mobiliser les ressources utiles au développement de ses compétences professionnelles, en intégrant les différentes expertises des professionnels et des personnes soignées.

5. Contenus

Grâce à une immersion dans différents parcours et itinéraires de santé/soins vécus par des patient·es/personnes, ce module permet de mobiliser et intégrer :

- La collaboration professionnelle dans la prise de décision partagée entre tous les acteur·rices/professionnel·les du parcours santé/soin.
- Le leadership clinique par son positionnement et ses actions professionnelles.
- La responsabilité professionnelle en étant acteur·rice du devenir de la profession au sein du contexte socio-sanitaire.
- La formation de ses pairs dans une perspective de développement de compétences et d'amélioration continue de la qualité des soins.

Une place centrale sera donnée aux savoirs et expériences à l'aide de modalités telles que la simulation, le partage d'expertise et de connaissances entre pairs (conférences, ateliers et séminaires,) et l'autoévaluation.

Les étudiant·es seront amené·es à expérimenter des situations de santé et de maladies, dans le contexte stationnaire, aux différents âges de la vie. La mobilisation de concepts de soins infirmiers (relation, éducation en santé, théories de soins, etc.), d'outils (REAACT, TeamStepps, etc.) et de connaissances (physio et psychopathologiques, pharmacologiques, évaluation clinique, etc.) sera sollicitée.

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|---|--------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Examen écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible	<input type="checkbox"/> Pas de remédiation
Conditions de la remédiation	Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.	
Modalités d'évaluation de la remédiation	Selon consignes définies dans le syllabus.	
Répétition		
Conditions de la répétition :	La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.	
Modalités d'évaluation de la répétition :	Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module	
Délai pour l'évaluation de la répétition :	Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)	
Validation de la répétition :	La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.	

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

11. Bibliographie

- Doyon, O., & Raymond, L. (2024). Clinical reasoning and clinical judgment in nursing research: A bibliometric analysis. *International Journal of Nursing Knowledge*, 2047-3095.12484. <https://doi.org/10.1111/2047-3095.12484>
- Kitson, A. (1999). The essence of nursing. *Nursing Standard*, 13(23), 42-46. <https://doi.org/10.7748/ns1999.02.13.23.42.c7482>
- Lavoie, P., Boyer, L., Pepin, J. I., Goudreau, J., & Fima, O. (2017). Accompagner les infirmières et les étudiantes dans la réflexion sur des situations de soins : Un modèle pour les formateurs en soins infirmiers. *Quality Advancement in Nursing Education - Avancées En Formation Infirmière*, 3(1). <https://doi.org/10.17483/2368-6669.1100>
- Tanner, C. (2006). Thinking like a nurse: A research-based model of clinical judgment in nursing. *Journal of Nursing Education*, 45(6), 204-211. <https://doi.org/10.3928/01484834-20060601-04>
- Tanner, C., Messecar, Deborah. C., & Delawska-Elliott, B. (2022). Evidence-based Practice. In *Advances practice nursing: Essentials for role development—Joël Lucille* (Fifth edition, p. 221-238). F.A. Davis Company.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables du module : Deprez Audrey, Lamothe Jean-Sébastien

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Hôpital Immersif 2 (Hopim 2) 2025-2026

Code : S.SI.364.3036.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module optionnel

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 8 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Inclure la personne soignée et ses proches comme partenaire à part entière de l'équipe intra et interprofessionnelle, en endossant une posture de partage des savoirs et des responsabilités décisionnelles et en se positionnant dans une perspective LifeLong Learning.
- Se positionner comme un.e acteur·rice de changements et d'amélioration continue dans le champ professionnel, en incarnant une posture de responsabilité professionnelle et en défendant son rôle dans le devenir de la profession.
- Démontrer un positionnement professionnel fondé sur l'éthique, les valeurs, la réflexivité et la pensée critique, en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux et environnementaux.
- Incarner une posture de partage des savoirs et d'accompagnement auprès des pairs, des nouveaux professionnels et des étudiants, en contribuant activement au développement de la profession et des politiques socio-sanitaires et environnementales.

5. Contenus

Grâce à une immersion dans différents parcours et itinéraires de santé/soins vécus par des patient·es/personnes, ce module permet de mobiliser et intégrer :

- La collaboration professionnelle dans la prise de décision partagée entre tous les acteur·rices/professionnel·les du parcours santé/soin.
- Le leadership clinique par son positionnement et ses actions professionnelles.
- La responsabilité professionnelle en étant acteur·rice du devenir de la profession au sein du contexte socio-sanitaire.
- La formation de ses pairs dans une perspective de développement de compétences et d'amélioration continue de la qualité des soins.

Une place centrale sera donnée aux savoirs et expériences à l'aide de modalités telles que la simulation, le partage d'expertise et de connaissances entre pairs (conférences, ateliers et séminaires,) et l'autoévaluation.

Les étudiant·es seront amené·es à expérimenter des situations de santé et de maladies, dans le contexte stationnaire, aux différents âges de la vie. La mobilisation de concepts de soins infirmiers (relation, éducation en santé, théories de soins, etc.), d'outils (REAACT, TeamSteps, etc.) et de connaissances (physio et psychopathologiques, pharmacologiques, évaluation clinique, etc.) sera sollicitée.

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|---|--------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Examen écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

11. Bibliographie

- Doyon, O., & Raymond, L. (2024). Clinical reasoning and clinical judgment in nursing research: A bibliometric analysis. *International Journal of Nursing Knowledge*, 2047-3095.12484. <https://doi.org/10.1111/2047-3095.12484>
- Kitson, A. (1999). The essence of nursing. *Nursing Standard*, 13(23), 42-46. <https://doi.org/10.7748/ns1999.02.13.23.42.c7482>
- Lavoie, P., Boyer, L., Pepin, J. I., Goudreau, J., & Fima, O. (2017). Accompagner les infirmières et les étudiantes dans la réflexion sur des situations de soins : Un modèle pour les formateurs en soins infirmiers. *Quality Advancement in Nursing Education - Avancées En Formation Infirmière*, 3(1). <https://doi.org/10.17483/2368-6669.1100>
- Tanner, C. (2006). Thinking like a nurse: A research-based model of clinical judgment in nursing. *Journal of Nursing Education*, 45(6), 204211. <https://doi.org/10.3928/01484834-20060601-04>
- Tanner, C., Messecar, Deborah. C., & Delawska-Elliott, B. (2022). Evidence-based Practice. In *Advances practice nursing: Essentials for role development—Joël Lucille* (Fifth edition, p. 221238). F.A. Davis Company.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école, intervenant·es externes, ...

Nom des responsables du module : Deprez Audrey, Lamothe Jean-Sébastien

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Leadership infirmier clinique et politique (LEAD) 2025-2026

Code : S.SI.364.3449.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 8 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Une capacité d'influencer l'élaboration de programme de soins (soins standardisés)
- Une capacité de développer son leadership dans la coordination (l'influence) d'une équipe, y compris la communication, la délégation et la continuité des soins
- Une capacité à collaborer avec d'autres professionnel·les et d'agir comme ressource pour répondre aux besoins de la patientèle.
- Une capacité de comprendre et d'influencer la politique en santé
- Une capacité de plaider en faveur d'un système de santé inclusif

5. Contenus

- Introduction au leadership clinique et politique
- Enjeux cliniques et politiques de la profession infirmière
- Outils d'analyse d'intervention politique
- Communication et prise de position politique
- Pouvoir de la connaissance et de l'ignorance
- Théorie critique (féministes et queer) en sciences infirmières

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input checked="" type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre :E-learning |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input checked="" type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Quizz individuel |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.
Selon consignes définies dans le syllabus.

Modalités d'évaluation de la
remédiation

Répétition

Conditions de la répétition :	La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.
Modalités d'évaluation de la répétition :	Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module
Délai pour l'évaluation de la répétition :	Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)
Validation de la répétition :	La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

La validation de ce module est basée sur l'élaboration d'une prise de position et l'analyse d'une intervention politique réalisée en groupe. L'acquisition des compétences par l'étudiant·e est évaluée à travers son engagement dans les différentes activités proposées lors des séances de cours, ainsi que par la qualité des productions attendues dans le cadre des travaux dirigés (quizz). Les quizz permettent également de bénéficier de 2 points bonus sur la note finale du module.

11. Bibliographie

- Cleary, M., Horsfall, J., O'Hara-Aarons, M., & Hunt, G. E. (2011). "Leadership and mental health nursing." *Issues in Mental Health Nursing*, 32(10), 651-654.
- Holmes, D., & Gastaldo, D. (2004). "Nursing as means of governmentality." *Journal of Advanced Nursing*, 45(4), 535-546.
- Hutchinson, M., & Jackson, D. (2013). "Transformational leadership in nursing: Towards a more critical interpretation." *Nursing Inquiry*, 20(1), 11-22.
- Hutchinson, M., & Jackson, D. (2015). "The contemporary context of nursing leadership in complex healthcare environments." *Journal of Nursing Management*, 23(8), 945-948.
- Kelly, J., & McHugh, M. (2020). "Transforming nurse leader perspectives: Integrating the critical lens." *Nursing Administration Quarterly*, 44(3), 219-227.
- Manley, K., & Titchen, A. (2016). "Facilitation skills: The catalyst for increased effectiveness in clinical leadership." *Nurse Education Today*, 36, 60-67.
- O'Neill, M. (2011). *Petit manuel d'analyse et d'intervention politique en santé*. Les Presses de l'Université Laval. <https://public.ebookcentral.proquest.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=4796429>
- Perron, A., Fluet, C., & Holmes, D. (2005). Agents of care and agents of the state: Bio-power and nursing practice. *Journal of Advanced Nursing*, 50(5), 536-544. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2648.2005.03432.x>
- Stanley, D. (2006). "Role conflict: Leaders and managers." *Nursing Management (Harrow, London, England: 1994)*, 13(5), 31-37.
- Sullivan, E. J. (2013). "Becoming influential: A guide for nurses." *Pearson Education*.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école et intervenant·es externes.

Nom du responsables de module : Mathy (Mathieu) Turcotte

Descriptif validé le 26.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Initiation à la recherche (IRec) 2025-2026

Code : S.SI.364.2852.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle : Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Autonomie dans l'appréhension et l'intégration des écrits scientifiques dans l'approfondissement des connaissances et compétences.
- Autonomie dans l'acquisition des connaissances : en identifiant une problématique de recherche, les devis de recherches et l'interprétation des résultats de recherche.
- Adoption d'une pratique fondée sur les recommandations de bonnes pratiques : en questionnant des pratiques, et s'engageant pour la sécurité des patients et la qualité des soins (rôle expert)
- Adoption d'une posture scientifique : en appliquant les principes de rigueur, esprit critique, intégrité scientifique, éthique (rôle professionnel).

5. Contenus

- Épistémologie et données probantes en soins infirmiers
- Problématique de recherche
- Méthodologie qualitative
- Méthodologie quantitative
- Lecture d'articles scientifiques quantitatifs et qualitatifs (résultats)
- Recherche et intelligence artificielle

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|------------------------------------|--------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Examen écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Individuel | <input type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation Remédiation possible Pas de remédiation

Conditions de la remédiation Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition : La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition : Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition : Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Validation de la répétition : La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

11. Bibliographie

- Favre, N., & Kramer, C. (2016). La recherche documentaire au service des sciences infirmières et autres professions de santé. Éditions Lamarre.
- Fitzpatrick, J. J., & McCarthy, G. (Eds.). (2014). Theories guiding nursing research and practice: Making nursing knowledge development explicit. Springer Publishing Company.
- Fortin, M-F., & Gagnon, J. (2022). Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives (4e ed.). Chenelière éducation. <https://doi.org/10.7202/1042088ar>.
- Gray, J. R., & Grove, S. K. (2020). Burns and Grove's The Practice of Nursing Research Elsevier eBook on VitalSource, 9th Edition. Elsevier. ISBN: 978-0323779265
- Lindsay, D., & Poindron, P. (2011). Guide de rédaction scientifique. Éditions Quæ. <https://doi.org/10.3917/quae.linds.2011.01>.
- Melnyk, B. M. (2019). Evidence-based practice in nursing & healthcare: A guide to best practice (4th ed). Wolters Kluwer.
- Paré, G., & Kitsiou, S. (2017). Methods for literature reviews. In Handbook of eHealth Evaluation: An Evidence-based Approach [Internet]. University of Victoria.
- Polit, D. F., & Beck, C. T. (2021). Nursing research: Generating and assessing evidence for nursing practice (11th ed.).
- Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2017). Normes de présentation d'un travail de recherche (5e éd.). SMG.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur-es de l'école et intervenant-es externes.

Nom des responsables : Sophia Aguet

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module **Managing Vital Emergencies (BIP)** **2025-2026**

Code : S.SI.364.2933.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Réaliser une évaluation clinique ciblée des situations aiguës (neurologiques, cardiovasculaires, respiratoires, obstétriques) et interpréter les résultats des examens paracliniques (gazométrie, électrocardiogramme...).
- Identifier rapidement les signes de détérioration de l'état du patient et surveiller les variations des paramètres vitaux.
- Intervenir de manière appropriée pour gérer les urgences vitales (neurologiques, cardiovasculaires, respiratoires, obstétriques) en équipe inter- et intradisciplinaire.
- Communiquer efficacement avec les membres de l'équipe interprofessionnelle pour coordonner les interventions et favoriser la prise de décision partagée.
- Appliquer les algorithmes de réanimation dans les situations cliniques très diverses, en tenant compte des particularités de chaque situation.

5. Contenus

- Algorithmes de réanimation
- Interprétation de gazométrie artérielle, de l'électrocardiogramme, et autres données paracliniques
- Alertes cliniques neurologiques, cardiovasculaires, respiratoires, obstétriques.
- Médicaments d'urgence et indications pour la transfusion de produits sanguins
- Gestion des urgences vitales en équipe interprofessionnelle

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input checked="" type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Ce module est créé dans le cadre d'une collaboration internationale entre 5 universités partenaires : Brazov (Roumanie), Helsinki-Metropolia (Finlande), Turin (Italie), HESAV-filière sage-femme (Suisse), et l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source (Suisse). Ce module est composé d'une partie en ligne (4 sessions de 2 heures) et d'une partie en présentiel (5 jours consécutifs). Tous les cours théoriques, les ateliers, les simulations, et la validation du module sont en anglais.

11. Bibliographie

- Agency for Healthcare Research and Quality. (s.d.). Pocket Guide : TeamSTEPPS. Available in: <https://www.ahrq.gov/teamstepps/instructor/essentials/pocketguide.html>
- American Heart Association (2020). Guidelines for CPR and ECC. Available in: https://cpr.heart.org/-/media/cpr-files/cpr-guidelines-files/highlights/hghlights_2020_ecc_guidelines_english.pdf
- Bongiorno, B. (2019). Prévention des ACSOS : Concepts physiologiques et mise en pratique infirmière. Médecine Intensive Réanimation, 28(5), 408-413. <https://doi.org/10.3166/rea-2019-0105>
- Byrne, R. A., Rossello, X., Coughlan, J. J., Barbato, E., Berry, C., Chieffo, A., Claeys, M. J., Dan, G.-A., Dweck, M. R., Galbraith, M., Gilard, M., Hinterbuchner, L., Jankowska, E. A., Jüni, P., Kimura, T., Kunadian, V., Leosdottir, M., Lorusso, R., Pedretti, R. F. E., ... ESC Scientific Document Group. (2023). 2023 ESC Guidelines for the management of acute coronary syndromes : Developed by the task force on the management of acute coronary syndromes of the European Society of Cardiology (ESC). European Heart Journal, 44(38), 3720-3826. <https://doi.org/10.1093/eurheartj/ehad191>
- Cardona, V., Ansotegui, I. J., Ebisawa, M., El-Gamal, Y., Fernandez Rivas, M., Fineman, S., Geller, M., Gonzalez-Estrada, A., Greenberger, P. A., Sanchez Borges, M., Senna, G., Sheikh, A., Tanno, L. K., Thong, B. Y., Turner, P. J., & Worm, M.

(2020). World Allergy Organization Anaphylaxis Guidance 2020. *World Allergy Organization Journal*, 13(10), 100472. <https://doi.org/10.1016/j.waojou.2020.100472>

- Engstrom, K., Brown, C. S., Mattson, A. E., Lyons, N., & Rech, M. A. (2023). Pharmacotherapy optimization for rapid sequence intubation in the emergency department. *The American Journal of Emergency Medicine*, 70, 19-29. <https://doi.org/10.1016/j.ajem.2023.05.004>
- Kottapally, M., & Josephson, S. A. (2016). Common neurologic emergencies for nonneurologists : When minutes count. *Cleveland Clinic Journal of Medicine*, 83(2), 116-126. <https://doi.org/10.3949/ccjm.83a.14121>
- Scala, R., & Heunks, L. (2018). Highlights in acute respiratory failure. *European respiratory review : an official journal of the European Respiratory Society*, 27(147), 180008. <https://doi.org/10.1183/16000617.0008-2018>
- *Shock | MSF Medical Guidelines*. (n.d.). [Medicalguidelines.msf.org](https://medicalguidelines.msf.org/en/viewport/CG/english/shock-16689371.html).
<https://medicalguidelines.msf.org/en/viewport/CG/english/shock-16689371.html>

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur-es de l'école, intervenant-es externes, ...

Nom du responsable de module : Kushtrim Rashiti

Descriptif validé le 19.08.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module **Module international (MI)** **2025-2026**

Code : S.SI.364.2953.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert-e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur-riche

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur-riche

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Capacité d'adaptation de sa pratique de soins aux déterminants contextuels en respectant l'altérité, le partenariat patient et la déontologie infirmière.
- Capacité d'adaptation des interventions infirmières de prévention et de promotion de la santé, aux spécificités des déterminants de la santé locaux et aux dimensions contextuelles.
- Adopter une posture réflexive sur le contexte de pratique et promouvoir sa capacité d'adaptation contextuelle afin d'élaborer un projet de développement professionnel cohérent et d'élargir sa compréhension des soins infirmiers.
- Argumenter une pratique des soins autonome lors de son stage en s'appuyant sur un positionnement professionnel et personnel responsable, qui tient compte de la déontologie professionnelle d'une analyse approfondie du contexte et des risques.

5. Contenus

- Compétences interculturelles
- Déterminants de la santé
- Analyse de contexte sanitaire
- Déterminants de la pratique infirmière
- Pathologies tropicales
- Dénutrition et la vaccination
- Santé des femmes
- Développement de compétences professionnelles

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|-------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Écrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation Remédiation possible Pas de remédiation

Conditions de la remédiation	Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.
Modalités d'évaluation de la remédiation	Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :	La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.
Modalités d'évaluation de la répétition :	Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module
Délai pour l'évaluation de la répétition :	Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)
Validation de la répétition :	La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire. Le contrôle de l'assiduité est effectué sur l'ensemble des cours des modules. Un taux de présence supérieur ou égal à 70% est obligatoire afin d'accéder à la validation. Dans le cas contraire, le module est considéré comme non suivi et ne permet pas d'obtenir les crédits attendus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Ce module est suivi exclusivement par les étudiant-es ayant un projet de stage à l'étranger

11. Bibliographie

- Leininger, MM. (1999). What is transcultural nursing and culturally competent care?. *Journal of Transcultural Nursing*, 10(1):9.
- Food Security Information Network (2023). FSIN and Global Network Against Food Crises.2023. GRFC 2023. Rome. Resources | Food Security Information Network (FSIN) (fsinplatform.org)
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). La nutrition, pour chaque enfant : Stratégie de l'UNICEF pour la nutrition 2020-2030 UNICEF, New York. <https://www.unicef.org/>
- McFarland, M. & Wehbe-Alamah, H.B. (2018). *Leininger's Transcultural Nursing Concepts, Theories, Research, & Practice*. New York, NY: McGraw-Hill Education.
- Pilly, E. (2019). *Maladies infectieuses et tropicales : Tous les items d'infectiologie (27e éd)*. Alinéa plus.
- World Health Organization. (2020). Programme pour la vaccination à l'horizon 2030. Une stratégie mondiale pour ne laisser personne de côté. World Health Organization. Programme pour la vaccination à l'horizon 2030. Une stratégie mondiale pour ne laisser personne de côté ([who.int](https://www.who.int))
- World Health Organization (2022). *Wo Ending the Neglect to Attain the Sustainable Development Goals : A Rationale for Continued Investment in Tackling Neglected Tropical Diseases 2021-2030 (1st ed)*.
- World health statistics 2023: monitoring health for the SDGs, Sustainable Development Goals. (2023) Geneva: World Health Organization; 2023.WHO guidelines for malaria, 16 October 2023. Geneva: World Health Organization; 2023 (WHO/UCN/GMP/ 2023.01 Rev.1). License: CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur-es de l'école, intervenant-es externes, ...

Nom du responsable du module : Philippe Pythoud

Descriptif validé le 10.09.2025

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz